



**REPUBLIQUE DU BENIN**  
**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'HABITAT ET**  
**DE L'URBANISME**  
**DIRECTION GENERALE DES FORETS ET DES**  
**RESSOURCES NATURELLES**



**TEL. : (229) 21-33-06-62 FAX : 21-33-21-92/21-33-04-21 BP.**  
**393 COTONOU (Rép. BENIN)**  
**E-mail : «foretsbenin@yahoo.fr»**



## ***RAPPORT D'ACTIVITES 2011***

*Version provisoire du 09/07/2013*



**Photos de couverture:**

Première photo en haut : Photo d'un bubale dans la Réserve de la Biosphère;

Deuxième photo en haut: Plantation de *Tectona grandis* dans la Lama,

Première photo en bas : Pépinière de production de plants ;

Deuxième photo en bas : Photo d'un élevage de lapin dans le cadre de la promotion des AaGR du PGFTR

Le présent rapport a été rédigé et validé avec l'appui du PGFTR.

## LISTE DES ACRONYMES (SIGLES ET ABREVIATIONS)

<b>AaGR</b>	: Activités alternatives Génératrices de Revenus
<b>ABE</b>	: Agence Béninoise pour l'Environnement
<b>ADL</b>	: Agent de Développement Local
<b>AGR</b>	: Activités Génératrices de Revenus
<b>AVIGREF</b>	: Association Villageoise de Gestion des Réserves de Faune
<b>BAD</b>	: Banque Africaine de Développement
<b>BADEA</b>	: Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
<b>BM</b>	: Banque Mondiale.
<b>CAA</b>	: Caisse Autonome d'Amortissement
<b>CENAGREF</b>	: Centre National de Gestion des Réserves de Faune
<b>CENATEL</b>	: Centre Nationale de Télédétection
<b>CERF</b>	: Centre d'Etudes, de Recherche et de Formation Forestières
<b>CeRPA</b>	: Centre Régional pour la Promotion Agricole
<b>CHM</b>	: Clearing House Mecanism (Centre d'échange pour la Biodiversité)
<b>CITES</b>	: Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
<b>CLCAM</b>	: Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel
<b>CNR</b>	: Campagne Nationale de Reboisement
<b>CPEF</b>	: Chef Poste Environnemental et Forestier
<b>CRDRN</b>	: Coordination Régionale pour le Développement des Ressources Naturelles partagées
<b>CRSP</b>	: Comité Régional de Suivi du Projet
<b>CSE</b>	: Cellule Suivi-Evaluation
<b>CTP</b>	: Conseiller Technique Principal
<b>DAO</b>	: Dossier d'Appel d'Offres
<b>DCPRN</b>	: Direction de la Conservation et de la Promotion des Ressources Naturelles
<b>DDEPN</b>	: Direction Départementale Environnement et de la Protection de la Nature
<b>DGFRN</b>	: Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles
<b>DNMP</b>	: Directeur National des Marchés Publics
<b>DPCEF</b>	: Direction des Politiques du Suivi et du Contrôle de l'Exploitation Forestière
<b>DSI</b>	: Direction des Services d'Intendance
<b>EMG</b>	: Etat Major Général
<b>FAD</b>	: Fonds Africain de Développement
<b>FAO</b>	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
<b>FC</b>	: Forêt Classée
<b>FEM</b>	: Fonds pour l'Environnement Mondial
<b>GDRN</b>	: Gestion Durable des Ressources Naturelles
<b>GRN</b>	: Gestion des Ressources Naturelles
<b>IF</b>	: Inspection Forestière

<b>JNA</b>	: Journée Nationale de l'Arbre
<b>MEPN</b>	: Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature
<b>OIEFC</b>	: Officier Ingénieur des Eaux, Forêts et Chasse
<b>OITEFC</b>	: Officier Ingénieur des Travaux des Eaux, Forêts et Chasse
<b>ONAB</b>	: Office Nationale du Bois
<b>ONG</b>	: Organisation Non Gouvernementale
<b>PAGEFCOM</b>	: Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales
<b>PAMF</b>	: Projet d'Aménagement des Massifs Forestiers d'Agoua, des Monts Kouffé et de Wari-Marou.
<b>PBFII</b>	: Projet Bois de Feu phase II
<b>PDC</b>	: Plan de Développement Communal
<b>PF</b>	: Poste Forestier
<b>PFN</b>	: Programmes Forestiers Nationaux
<b>PFNL</b>	: Produits Forestiers Non Ligneux
<b>PGFTR</b>	: Programme de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains
<b>PNGDRN</b>	: Programme National de Gestion Durable des Ressources Naturelles
<b>ProCGRN</b>	: Programme de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles
<b>PSG</b>	: Plan Simple de Gestion
<b>PSRRT</b>	: Programme Spécial de Reboisement et de Restauration des Terres
<b>PTA</b>	: Plan de Travail Annuel
<b>RSCEPN</b>	: Responsable de la Section Communale de l'Environnement et de la Protection de la Nature
<b>SAFPN</b>	: Service de l'Aménagement des Forêts et de la Protection de la Nature
<b>SAFRH</b>	: Service de l'Administration, de la Formation et des Ressources Humaines
<b>SAGPR</b>	: Service Aménagement et Gestion des Périmètres de Reboisement
<b>SAIEC</b>	: Service suivi des Accords-conventions, de l'Information, de l'Education et de la communication
<b>SLM</b>	: Service de la Logistique et du Matériel
<b>SIG</b>	: Système d'Information Géographique
<b>SLM</b>	: Service de la Logistique et du Matériel
<b>SOCAEF</b>	: Sous-officier Contrôleur Adjoint des Eaux Forêts
<b>SOCEF</b>	: Sous-officier Contrôleur des Eaux Forêts
<b>SOGF</b>	: Sous-officier Garde Forestier
<b>SPAGR</b>	: Service de la Promotion des Activités Génératrices de Revenus et des Energies
<b>SPM</b>	: Service de la Passation des Marchés
<b>SPSES</b>	: Service Planification Suivi Evaluation et Statistiques
<b>SRCC</b>	: Service Réglementation, Contrôle et Contentieux,
<b>TDR</b>	: Termes de Référence

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition du personnel de la DGFRN.....	7
Tableau 2: Synthèse des différents marchés passés en 2011 .....	12
Tableau 3: Point des marchés en souffrance.....	17
Tableau 4: Synthèse des principaux évènements marquants de la DGFRN au cours de 2011.....	18
Tableau 5: Synthèse des renforcements de capacités du personnel forestier .....	19
Tableau 6 : Point des plants mis en terre au de la CNR 2011 .....	20
Tableau 7 : Synthèse des plants mis en terre par Département .....	22
Tableau 8 : Périodes d'allumage des feux précoces au Bénin .....	22
Tableau 9 : Bilan de l'exécution de l'exploitation forestière.....	24
Tableau 10 : Point des exportations de bois au titre de 2011 .....	29
Tableau 11: Volume des importations de bois en 2011 .....	30
Tableau 12 : Situation des infractions enregistrées en 2011.....	32
Tableau 13 : Bilan de la délivrance de permis d'exploitation de bois d'œuvre et de service .....	33
Tableau 14 : Synthèse des recettes réalisés .....	34
Tableau 15 : Récapitulatif des recettes de la DGFRN en 2011 .....	38
Tableau 16 : Réalisations physiques du PGFTR .....	42
Tableau 17 : Exécution financière du PGFTR.....	44
Tableau 18 : Réalisations physiques du PAGEFCOM .....	46
Tableau 19 : Exécution financière du PAGEFCOM .....	48
Tableau 20 : Réalisations physiques du PBF2.....	49
Tableau 21 : Exécution financière du PBF2 .....	51
Tableau 22 : Réalisations physiques du PSRRT.....	52
Tableau 23 : Exécution financière du PSRRT .....	52
Tableau 24 : Réalisations physiques du PAMF .....	53
Tableau 25 : Exécution financière du PAMF .....	54

Tableau 26 : Réalisations physiques du PIFSAP.....	55
Tableau 27 : Exécution financière du PIFSAP.....	56
Tableau 28 : Point des Plans d'Aménagement Participatif des Forêts du domaine classé de l'Etat.....	58

### **LISTE DES FIGURES**

Figure 1 : Répartition du personnel forestier dans les grades.....	6
Figure 2 : Les principaux domaines forestiers classés du Bénin distingués selon le niveau d'aménagement (Source: IFN, 2007) .....	10
Figure 3 : Nombre de plants mis en terre par Département au cours de la CNR 2011 .....	21
Figure 4 : Evolution des volumes de bois d'œuvre exploités par Département de 2010 à 2011.....	25
Figure 5 : Répartition du nombre de bois d'œuvre exploités par espèce .....	26
Figure 6 : Distribution du volume de bois d'œuvre exploité par espèce.....	26
Figure 7 : Evolution des volumes de bois de feu exploité par IF de 2010 à 2011.....	27
Figure 8 : Evolution des volumes de charbon de bois exploités par IF de 2010 à 2011 ...	28
Figure 9 : Contribution des Inspections Forestières et des Services Techniques à la recette globale de la DGFRN.....	40
Figure 10 : Evolution comparative des recettes forestières des IF de 2010 à 2011 .....	41
Figure 11 : Evolution comparative physique du PNGDRN de 2010 à 2011 .....	57

## TABLE DES MATIERES

<i>LISTE DES TABLEAUX</i> .....	<i>IV</i>
<i>RESUME</i> .....	<i>1</i>
<i>INTRODUCTION</i> .....	<i>3</i>
<i>I. GENERALITES</i> .....	<i>4</i>
<i>1.1. PRESENTATION DE LA DGFRN</i> .....	<i>4</i>
<i>1.2. APERÇU SUR LE POTENTIEL FORESTIER DU BENIN</i> .....	<i>8</i>
<i>1.3. IMPORTANCE DU SECTEUR FORESTIER AU BENIN</i> .....	<i>8</i>
<i>II. BILAN DES ACTIVITES DE LA DGFRN</i> .....	<i>11</i>
<i>2. 1. ETUDES REALISEES AU COURS DE L'ANNEE 2011</i> .....	<i>11</i>
<i>2. 2. SYNTHESE DES PRINCIPAUX EVENEMENTS DE LA DGFRN QUI ONT MARQUE L'ANNEE 2011</i> .....	<i>17</i>
<i>2. 3. RENFORCEMENT DES CAPACITES</i> .....	<i>19</i>
<i>2. 4. BILAN DE LA CAMPAGNE DE REBOISEMENT 2011</i> .....	<i>19</i>
<i>- POINT DE LA 27<sup>EME</sup> EDITION DE LA JOURNEE NATIONALE DE L'ARBRE (JNA)</i> .....	<i>21</i>
<i>2. 5. GESTION ET BILAN DES FEUX DE FORETS</i> .....	<i>22</i>
<i>2.6. BILAN DE L'EXPLOITATION FORESTIERE</i> .....	<i>23</i>
<i>2.6.1. EXPLOITATION DU BOIS D'ŒUVRE</i> .....	<i>25</i>
<i>2.6.2. EXPLOITATION DE BOIS ENERGIE</i> .....	<i>27</i>
<i>2.6.2. EXPLOITATION DU BOIS DE FEU</i> .....	<i>27</i>
<i>2.6.3. EXPLOITATION DU CHARBON DE BOIS</i> .....	<i>28</i>
<i>2.6.4. EXPORTATIONS DU BOIS D'ŒUVRE</i> .....	<i>29</i>
<i>2.6.5. IMPORTATION DU BOIS D'ŒUVRE</i> .....	<i>30</i>
<i>2.6.6. CONTENTIEUX FORESTIERS</i> .....	<i>31</i>
<i>2.6.7. DELIVRANCE DES PERMIS D'EXPLOITATION DES RESSOURCES FORESTIERES</i> .....	<i>33</i>
<i>2.6.8 USAGERS DE BOIS : POINT DES AGRÉMENTS</i> .....	<i>34</i>
<i>2.7. LA GESTION DE LA FAUNE</i> .....	<i>34</i>
<i>III. BILAN DES RECETTES FORESTIERES</i> .....	<i>37</i>

<i>VI. SYNTHÈSE DES RAPPORTS D'ACTIVITÉ DES PROJETS ET PROGRAMMES DE LA DGFRN.</i>	<i>41</i>
<i>E- PROGRAMME DE GESTION DES FORETS ET TERROIRS RIVERAINS (PGFTR)</i> .....	<i>42</i>
<i>F- PROJET D'APPUI A LA GESTION DES FORETS COMMUNALES (PAGEFCOM)</i> .....	<i>45</i>
<i>G- PROJET BOIS DE FEU PHASE II (PBF II)</i> .....	<i>49</i>
<i>H- PROGRAMME SPECIAL DE REBOISEMENT ET DE RESTAURATION DES TERRES (PSRRT)</i> .....	<i>51</i>
<i>I- PROJET D'AMENAGEMENT DES MASSIFS FORESTIERS D'AGOUA, DES MONTS KOUFFE ET DE WARI-MARO (PAMF)</i> .....	<i>53</i>
<i>J- PROJET D'INTEGRATION DES FORETS SACREES DANS LE SYSTEME DES AIRES PROTEGEES (PIFSAP)</i> .....	<i>54</i>
<i>VII. POINT DE L'EXECUTION DES PAPF</i> .....	<i>57</i>
<i>CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</i> .....	<i>60</i>

## **RESUME**

Le rapport d'activités 2011 de la DGFRN présente l'essentiel des actions mises en œuvre et les résultats obtenus au cours de l'année. Dans l'accomplissement de ses missions régaliennes qui ont pour finalité la gestion durable des forêts et des ressources naturelles au Bénin, la DGFRN a été appuyée par les projets et programmes. Pour réaliser les différentes activités, la DGFRN et ses projets et programmes se sont dotés de PTA. La mise en œuvre de ces différents PTA a permis d'obtenir les résultats qui sont résumés dans le présent rapport. Au cours de cette année, l'effectif total national du personnel forestier est de 715. Dans le cadre du renforcement des capacités, quatre formations ont été organisées au profit des cadres de la DGFRN. Treize (10) études ont été réalisées dans différents domaines du secteur forestier et sur des thématiques variées. Au titre de la campagne nationale de reboisement 2011-2012, plus de **4.349.436** plants ont été mis en terre. Les manifestations officielles de la 27<sup>ème</sup> JNA ont eu lieu à Kpodoavé, dans la Commune de Dogbo, Département du Couffo. La campagne nationale d'allumage des feux précoces a été lancée dans la Commune de d'Aplahoué. Pour l'exploitation de bois d'œuvre, un volume de **203.855,3 m<sup>3</sup>** de bois ont été enregistrés. Le volume de bois énergie exploité est d'environ 28.556 stères et 1.794.044 sacs dits de «50 kg». Le bois de service exploité est d'environ 1.801.483perches et poteaux.

Au total 160.000 planches ont été importées du Nigeria pour un volume de 3783 m<sup>3</sup> et une recette totale de 838.700 FCFA. Un volume de 67.272 m<sup>3</sup> de bois de teck (*Tectona grandis*) et de vène (*Pterocarpus erinaceus*) ont été exportés. Les infractions enregistrées au cours de l'année au niveau des Inspections Forestières et de la DGFRN s'élèvent à 3599. Les recettes totales issues de produits saisis et vendus sont évaluées à 2 664 350 944 FCFA. Pour ce qui concerne les permis d'exploitation des ressources ligneuses, au total 654 permis d'exploitation ont été délivrés pour l'abattage de 5865 pieds d'essences autochtones et 2.020.482 pieds d'essences exotiques.

1866 cartes professionnelles, toute catégorie confondue ont été délivrées au cours de l'année 2011. Il faut souligner que le nombre total des usagers est de 1170 et que certains usagers sont titulaires de deux ou trois catégories de cartes.

Au cours de cette année le bilan total des recettes est 3.544.077.707 FCFA contre 2.230.038.560 F CFA pour l'année 2010 soit une augmentation de 58,92 %.

En outre, au cours de cette année 2011 sept projets ou programmes ont appuyé la DGFRN. Il s'agit de PGFTR, PAMF, PAGEFCOM, PBFII, PSRRT, PIFSAP et PFN. Les taux d'exécution physique et d'engagement respectivement enregistrés par les structures du PNGDRN sont : PGFTR 63,83, et 83,14% ; PAGEFCOM 65,75 et 59,94% ; PBF II 65 et 27,81% ; PSRRT 72,8% 82,92; PAMF 40 et 37,37% et PIFSAP 72,2 et 82,92% .

## ***INTRODUCTION***

La Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles (DGFRN) est la structure nationale chargée de la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de gestion durable des forêts et des ressources naturelles. Elle a pour mission d'assurer le développement et la gestion durable des forêts et des ressources naturelles à travers le Programme National de Gestion Durable des Ressources Naturelles (PNGDRN), un des cinq programmes opérationnels du Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme (MEHU). Le PNGDRN est un cadre de référence harmonisé et unitaire de pilotage et d'animation du sous – secteur forestier conçu en harmonie avec tous les documents de politiques et de stratégies nationales et internationales.

La Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles (DGFRN), assure la coordination dudit programme qui rassemble l'ensemble des structures intervenant dans le secteur forestier et est renforcée dans ses missions et fonctions par les Centres et Office sous tutelle que sont:

- l'Office National du Bois (ONAB) ;
- le Centre National de Télédétection et de suivi Ecologique (CENATEL) ;
- le Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF) ;
- le Centre d'Etudes, de Recherches et de formation Forestières (CERF).

Ainsi, chaque année, des activités sont planifiées pour tout le sous secteur forestier et suivies par la DGFRN. Le présent rapport qui fait la synthèse des activités mises en œuvre au titre de l'année 2011 s'articule comme suit :

- Généralités sur le secteur forestier
- Bilan des activités de la DGFRN;
- Bilan des recettes forestières ;
- Synthèse des rapports d'activités des projets et programmes sous tutelle de la DGFRN ;
- Conclusion et recommandations

## **I. Généralités**

### ***1.1. Présentation de la DGFRN***

Créée par arrêté n° 2428 du gouverneur de l'Afrique Occidentale Française (AOF) du 23 juillet 1938, la mission principale de la Direction en charge des forêts est d'assurer la protection, la production et la valorisation des ressources forestières (sol, eau, flore, faune) pour faire du secteur forestier une source de plus value sociale et de valeur ajoutée à l'économie nationale.

La DGFRN assure la programmation, la mise en œuvre et la coordination des objectifs de la politique forestière nationale en harmonie avec le PNGDRN. A ce titre, elle est chargée de :

- élaborer les politiques et stratégies de l'Etat ainsi que les textes législatifs et réglementaires en matière de gestion durable des ressources naturelles (forestières, fauniques et autres) et en assurer le suivi-évaluation de la mise en œuvre ;
- mettre en œuvre ces politiques et les programmes et projets y relatifs ;
- élaborer les plans, programmes et projets de valorisation, de prévention et de lutte contre toutes les formes de dégradation des ressources naturelles (forestières, fauniques et autres) ;
- élaborer les instruments et outils de gestion durable des ressources naturelles (forestières, fauniques et autres) ;
- participer à l'élaboration des politiques et stratégies de conservation des zones sensibles et de restauration des sites dégradés ;
- assurer la coordination et le pilotage du sous-secteur forestier ;
- suivre la mise en œuvre de la politique, des stratégies, plans, programmes, projets, instruments et outils en matière de gestion durable des ressources naturelles (forestières, fauniques et autres) ;
- promouvoir la recherche pour une gestion durable des ressources naturelles (forestières, fauniques et autres) ;
- gérer et suivre les conventions internationales relatives à la conservation de la nature ;
- participer à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires dans les domaines de compétence du ministère ;
- veiller à la constitution et à la préservation du domaine forestier de l'Etat ;
- collaborer avec les autres directions techniques dans la mise en œuvre des activités relevant du domaine de compétence du ministère.
- assurer le commandement des Inspections Forestières ;
- collaborer aux côtés des autres forces militaires et paramilitaires, à l'exécution des servitudes et des missions particulières liées à la spécificité des Corps des personnels forestiers ;

- appuyer les Directions Départementales de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme dans la mise en œuvre de leurs activités relatives aux domaines de compétence du ministère.

Au niveau central, l'Administration Forestière comporte trois directions techniques à savoir :

- la Direction des Politiques, du suivi et du Contrôle de l'Exploitation Forestière (DPCEF) ;
- la Direction de Conservation et de la Promotion des Ressources Naturelles (DCPRN) ;
- et la Direction des Services de l'Intendance (DSI).

Au niveau des départements, la DGFRN est représentée par les Inspections Forestières qui sont chargées de coordonner :

- ✓ au niveau regroupement de Communes, les Cantonnements Forestiers ;
- ✓ au niveau Commune, les Sections Communales de l'Environnement et de la Protection de la Nature ;
- ✓ au niveau Arrondissement/ Village les postes environnementaux et forestiers (voir organigramme de la DGFRN en annexe).

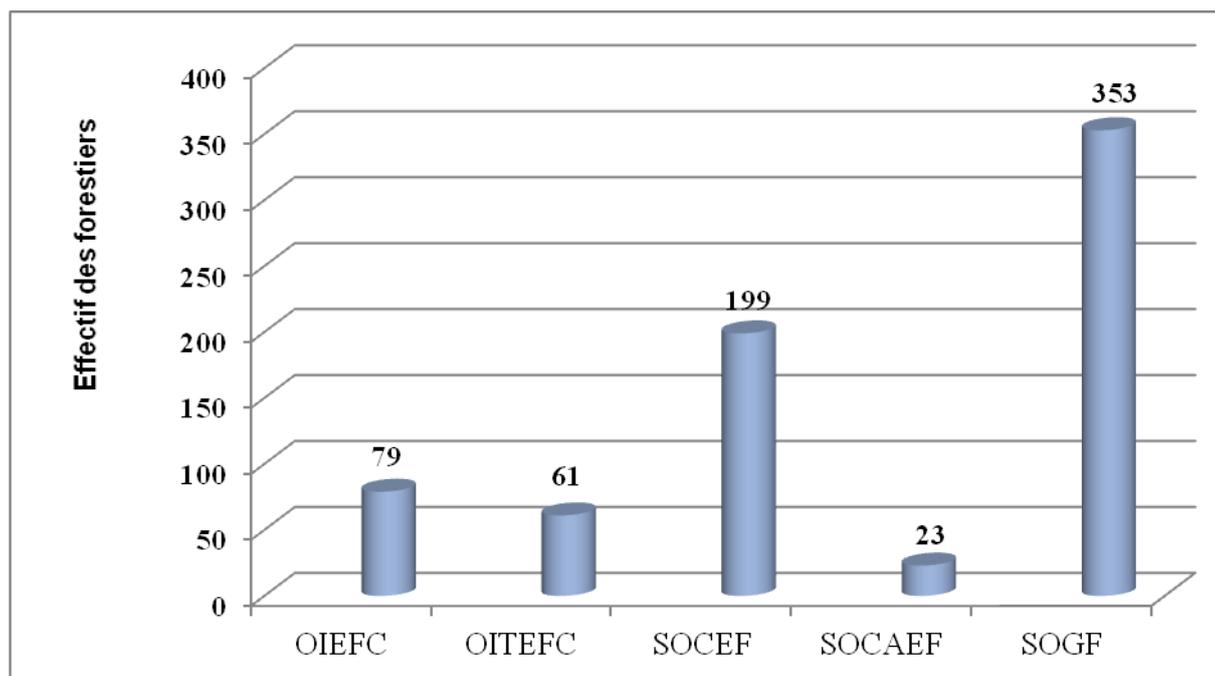
En outre dans le processus de restructuration de la DGFRN, les Cellules Techniques d'Aménagement Forestiers (CTAF) ont été créées pour intervenir au niveau des massifs forestiers et périmètres de reboisement dotés de plan d'aménagement. Ces cellules constituent les maîtres d'ouvrage délégué et exercent aussi la co-maîtrise d'œuvre de l'aménagement forestier.

Au cours de l'année 2011, l'Administration Forestière a été appuyée par sept projets et programmes. Il s'agit de :

- le Programme de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains (PGFTR);
- le Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales (PAGEFCOM) ;
- le Projet d'Intégration des Forêts Sacrées dans le Système des Aires Protégées du Bénin (PIFSAP) ;
- le Projet Bois de Feu phase 2 (PBFII) ;
- le Programme Spécial de Reboisement et de Restauration des Terres dégradées (PSRRT)
- le Projet d'Appui à la Promotion et à la Valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux (PAPFNL) au Bénin.
- le Projet d'Appui au Développement des Aires Protégées (PADAP) ;
- le Programme de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles (ProCGRN) et;
- le Programme Forestier National (PFN) ;

Il faut noter que la grande majorité des activités de la DGFRN est supportée par le PGFTR qui est un programme d'appui institutionnel à la DGFRN.

La Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles dispose d'un personnel paramilitaire et civil réparti au niveau central, dans les structures déconcentrées, dans les Projets/Programmes de même que les Centres et Office sous tutelle. La répartition du personnel dans les différentes structures pour le compte de l'année 2011 se présente dans le Tableau 1. La figure1 montre la répartition du personnel suivant les grades. De cette figure on déduit un ratio de un (1) Officier pour quatre (4) Sous officiers. La catégorie des Sous officiers Contrôleurs Adjoints des Forêts est la plus faible en effectifs.



**Figure 1 : Répartition du personnel forestier dans les grades**

**Tableau 1: Répartition du personnel de la DGFRN**

Structures	Effectif							Total du personnel forestier	Total du personnel de soutien
	Officiers			Sous Officiers					
	OIEFC	OITEFC	TOTAL	SOCEF	SOCAEF	SOGF	TOTAL		
ATACORA DONGA	02	05	07	15	02	53	70	77	03
ATLANTIQUE LITTORAL	02	02	04	27	05	28	60	64	06
ZOU COLLINES	05	06	11	32	03	68	103	114	04
BORBOU ALIBORI	00	08	08	19	04	77	100	108	12
MONO COUFFO	02	02	04	06	04	24	34	38	01
OUEME PLATEAU	02	04	06	19	05	27	51	57	02
DGFRN	29	21	50	08	00	33	41	91	26
<b>REPARTITION DU PERSONNEL FORESTIER DANS LES PROJETS/PROGRAMME SOUS TUTELLE</b>									
ProCGRN	01	0	01	0	0	0	0	01	---
PAMF	05	02	07	15	00	04	19	26	02
PBF II	06	00	06	17	00	05	23	28	11
PAGEFCOM	05	04	09	14	00	19	33	42	36
<b>REPARTITION DU PERSONNEL FORESTIER DANS LES CENTRES ET OFFICES SOUS TUELLE DU MEPN</b>									
CERF	02	01	03	03	00	02	05	08	02
CENAGREF	06	02	08	12	00	04	16	24	---
CENATEL	02	01	03	00	00	01	01	4	12
MEPN	05	01	06	01	00	01	02	08	---
ONAB	05	02	07	11	00	07	18	25	---
<b>Total</b>	79	61	140	199	23	353	575	715	115
<b>Pourcentage</b>	11,05	8,53	19,58	27,83	3,22	49,37	80,42	86,15%	13,85%
<b>TOTAL</b>								<b>830</b>	

## ***1.2. Aperçu sur le potentiel forestier du Bénin***

La République du Bénin couvre une superficie de 114 763 km<sup>2</sup>. Elle se présente comme un couloir qui s'étend de l'océan Atlantique, au Sud, jusqu'au fleuve Niger au Nord. Sa population est estimée en 2011 à 9.099.000 habitants (Projection de l'INSAE). Cette population reste inégalement répartie sur toute l'étendue du territoire national.

La couverture forestière estimée en 2005, sur la base des images Landsat TM 2004 – 2005, est de 7,67 millions d'hectares ; soit 68,08% de la superficie du territoire. La couverture forestière du domaine classé est environ de 2,7 millions d'hectares, soit 19% du territoire national. Elle comprend :

- deux (02) parcs nationaux (843 000 ha) ;
- trois (03) zones cynégétiques (420 000 ha) et
- Cinquante huit (58) forêts classées et neuf Périmètres de Reboisement (1.436.500 ha).

Actuellement, 24 forêts classées sont dotées de plans d'aménagement forestier participatif, il s'agit de 8 plantations domaniales, les 2 parcs nationaux et 14 forêts classées.

L'année 2011 a connu également la poursuite du processus d'élaboration et de révision de Sept (07) PAPP dits de la 2<sup>ème</sup> vague (**élaboration** : Kouandé, Mékrou, Ouémé-Boukou, Dan-Atchéribé, Terroir de Djidja et **révision** : Ouémé-Supérieur-N'dali, Sota-Goungoun-Goroubi).

La Figure 2 renseigne sur les principaux domaines forestiers classés du Bénin distingués selon le niveau d'aménagement.

La végétation est de nos jours fortement dégradée par des pratiques liées à l'agriculture, la chasse, l'élevage, l'exploitation forestière, etc. Le taux de conversion des superficies forestières est de 2,3 %/an (FAO, 2002).

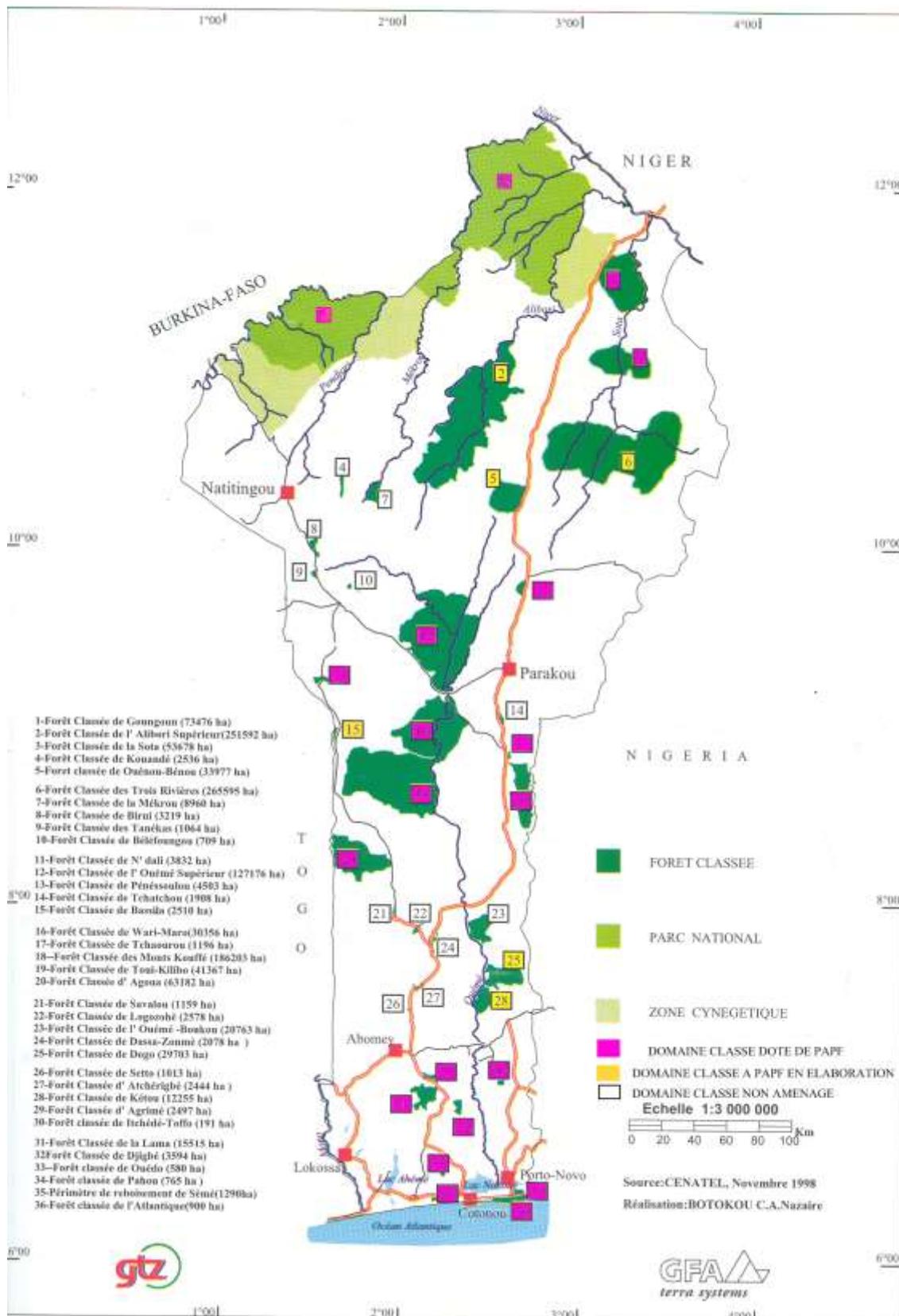
## ***1.3. Importance du secteur forestier au Bénin***

En dépit du manque de données précises sur la contribution du secteur forestier au développement socioéconomique du pays, l'étude sur la contribution du secteur forestier à l'économie nationale réalisée en 2009 avec l'appui du ProCGRN a révélé que le secteur forestier contribuerait à 6,64% au PIB national (contre moins de 2,8 % souvent indiqué dans les documents officiels ou nationaux). Ces données n'ont pris en compte qu'une vingtaine de filières selon le rapport de l'étude sur la contribution du secteur forestier à l'économie du Bénin.

Pour une évaluation plus juste, il urge que des enquêtes et des études plus complètes, prenant en compte toutes les autres filières (faune et PFNL par exemple) de même que les pertes d'informations dues à l'informel soient faites. Bien que des données chiffrées manquent toujours pour étayer l'importance du secteur forestier à l'économie nationale, une frange importante de la population vit de ce secteur. Cependant certaines informations disponibles de nos jours permettent de définir la nature et l'importance des utilisations des ressources forestières. Ces dernières peuvent se résumer en cinq catégories à savoir :

- produits utilisés directement en famille (combustible, aliments, plantes médicinales, et autres produits forestiers non ligneux.),
- facteurs de production agricole,
- sources de revenus et d'emplois (exploitants, commerçants, transporteurs, écotouristes, transformateurs, etc.),
- services écologiques (lutte contre les changements climatiques, préservation des écosystèmes etc.),
- services socioculturels (forêts sacrées).

Le secteur contribue donc à l'amélioration des conditions de vie des populations, à l'augmentation des revenus des communautés locales, à la création d'emplois dans les villes comme dans les campagnes, à la satisfaction des besoins en produits et services forestiers.



**Figure 2 : Les principaux domaines forestiers classés du Bénin distingués selon le niveau d'aménagement (Source: IFN, 2007)**

## ***II. BILAN DES ACTIVITES DE LA DGFRN***

### ***2. 1. Etudes réalisées au cours de l'année 2011***

Durant l'année 2011, diverses consultations ont été commanditées par la DGFRN par le biais du Programme de Gestion des Forêts et des Terroirs Riverains (PGFTR). Ces études concourent pour la plupart à la révision de certains plans d'aménagement des forêts de la première vague et l'élaboration des plans d'aménagement de la deuxième vague. D'autres consultations, services, achat et activités ont été effectués par mode indirect pour accompagner le fonctionnement de la DGFRN et fournir des informations utiles à la bonne gestion des forêts appartenant à la zone d'intervention du PGFTR.

**Tableau 2: Synthèse des différents marchés passés en 2011**

N°	TITRE DU MARCHÉ	ADJUDICATAIRE	PROJET / SOURCE DE FINANCEMENT	SOURCE DE VERIFICATION	OBSERVATIONS
<b>I- CONSULTATIONS</b>					
1.1	Inventaire forestier des forêts classées de Mékrou-Kouandé, Ouémé-Boukou et de Dan-Atcherigbé	GOLF EXPERTISE	PGFTR/Don FEM	Rapport définitif disponible	RAS
1.2	Etude socioculturelle des fondements de la chasse traditionnelle autour des Forêts Classées de Mékrou-Kouandé, Dan Atcherigbé, Ouémé Boukou et du Terroir de Djidja	GOLF EXPERTISE	PGFTR/Don FEM	Rapport définitif disponible	RAS
1.3	Etude ethnobotanique des Forêts Classées de Mekrou-Kouandé, Ouémé-Boukou et de Dan-Atcherigbé	REV Développement	PGFTR/Don FEM	Rapport définitif disponible	RAS
1.4	Elaboration des PAPF des FC de Mékrou-Kouandé, Dan Atcherigbé, Ouémé Boukou et	ACDD	PGFTR/Don FEM	Draft PAPF définitif disponible	En cours de réalisation

	du Terroir de Djidja				
<b>1.5</b>	Recrutement d'un expert socioéconomiste pour appuyer tous les aspects sociologiques du processus d'élaboration et de mise en œuvre des PAPFs	Marcellin ALLAGBE	PGFTR/Don FEM	Rapport définitif disponible	Sélection définitive en cours
<b>1.6</b>	Révision des PAPF de Sota-Goungoun Goroubi et Ouémé-Supérieur N'Dali	SETEM Bénin	PGFTR/Don FEM	Draft PAPF définitif disponible	En cours de réalisation
<b>1.7</b>	Etude d'impact environnemental des PAPFs de Sota-Goungoun Goroubi et Ouémé-Supérieur N'Dali, Kouandé et Mékrou, Ouémé Boukou, Dan Atchérigbé et Terroir de Djidja	AFRIQUE ETUDE	PGFTR/Don FEM	Rapport provisoire disponible	RAS
<b>1.8</b>	Etude d'impact environnemental des 10 nouveaux micro-projets d'AGR financés et audit environnemental des anciens microprojets	ACC	PGFTR/Don FEM	Rapport définitif disponible	RAS
<b>1.9</b>	Identification et formation des producteurs des dix gros villages autour des FC de Sota-Goungoun Goroubi et Ouémé-	AERAMR ONG	PGFTR/Don FEM	Rapport définitif disponible	RAS

	Supérieur N'Dali en techniques améliorées de carbonisation et de marketing				
<b>1.10</b>	Réalisation du Plan foncier rural de Kpéssou	Cabinet CER	PGFTR/Don FEM	Plan parcellaire, liste ayant droit et Rapport d'activités disponibles	RAS
<b>II- FOURNITURES ET TRAVAUX</b>					
<b>2.1</b>	Construction du premier niveau de la maison de troupe	ETS MAGEB	PGFTR/BN	Infrastructure visible sur la cour de la DGFRN	RAS
<b>2.2</b>	Construction de la salle de conférence du PGFTR	AFRIQUE GESTION	PGFTR/BN	Infrastructure visible sur la cour de la DGFRN	RAS
<b>2.3</b>	Equiperment de la salle de conférence du PGFTR	AFRIQUE GESTION	PGFTR/BN	Infrastructure visible sur la cour de la DGFRN	RAS
<b>2.4</b>	Travaux de pavage de la voie d'accès au bâtiment du PGFTR	AFRIQUE GESTION	PGFTR/BN	Infrastructure visible sur la cour de la DGFRN	RAS
<b>2.5</b>	Travaux de réalisation de la résidence du C/IF Borgou-Alibori	AFRIQUE GESTION	PGFTR/IDA	Infrastructure visible sur la cour de l'IF	RAS

<b>2.6</b>	Acquisition de deux (02) véhicules	CFAO Motors	PGFTR/IDA	Matériel roulant visible sur le parc automobile de la DGFRN	RAS
<b>2.7</b>	Acquisition de 35 motos	ETS FRIME	PGFTR/IDA	Matériel roulant visible sur le parc automobile de la DGFRN	RAS
<b>2.8</b>	Acquisition d'effets et habillement militaire	MARCK	PGFTR/IDA	Matériel disponible au magasin de la DGFRN	RAS
<b>2.10</b>	Travaux de fourniture de plants (600 000) par les structures de cogestion des FC sous aménagement par le PGFTR	Structures de cogestion	PGFTR/Don FEM	Procès-verbal de réception disponible	RAS
<b>2.11</b>	Travaux d'enrichissement des Unités d'Aménagement par les structures de cogestion des FC sous aménagement par le PGFTR	Structures de cogestion	PGFTR/Don FEM	Procès-verbal de réception disponible	RAS
<b>2.12</b>	Convention Système Amélioré de Production et Gestion Conservatoire des Eaux et des Sols avec les CeRPA au titre de 2011	CeRPA Zou-Collines, Atacora-Donga, Ouémé-Plateau, Borgou-Alibori	PGFTR/Don FEM	Rapport de formation, liste de présence et Ordre de Mission disponibles	RAS

### III- ATELIERS ET FORMATIONS

<b>3.1</b>	Formation de 100 membres des structures villageoises de cogestion des forêts AS, OB TR et DK et élus locaux impliqués dans la mise en œuvre des PAPF en comptabilité simplifiée	Personnes ressources et Agents forestiers	PGFTR/Don FEM	Rapport de formation, liste de présence et Ordre de Mission disponibles	RAS
<b>3.2</b>	Formation des CTAF en technique et dispositif de suivi des feux de végétation	Personnes ressources et Agents forestiers	PGFTR/Don FEM	Rapport de formation, liste de présence et Ordre de Mission disponibles	RAS
<b>3.3</b>	Formation de 40 agents forestiers sur les techniques d'analyse du bilan carbone Ex-Anté des projets	Abdelkader ALLALI	PGFTR/Don FEM	Rapport de formation, liste de présence et Ordre de Mission disponibles	RAS
<b>3.4</b>	Formation de base sur les procédures administratives, financières et comptables de gestion des MRB de Monsourou et lalo dans Djidja	Personnes ressources et Agents forestiers	PGFTR/Don FEM	Rapport de formation, liste de présence et Ordre de Mission disponibles	RAS

Toutes les études réalisées par mode indirect réalisées au titre de cette année sont inscrites dans le Plan de Travail Annuel de 2011 et sont attribuées en respect des procédures et règles en vigueur. Mis à part quelques uns, la plupart des études sont exécutées à 100%. Les études dont l'exécution est encore en cours sont celles dont le retard ne dépend pas du Service de la Passation des Marchés, ni d'aucun autre service de la Direction des Services de l'Intendance. Pour les consultations déjà exécutées, la plupart des délais contractuels ne sont pas respectés. Cela dépend en grande majorité des pesanteurs extérieures liées aux procédures administratives.

Pour ce qui concerne les marchés en souffrance, tableau 6, il faut préciser qu'un seul marché appartient à cette catégorie. Ledit marché est signé depuis 2010. Mais son achèvement continue de souffrir jusqu'à la fin de cette année. Le motif est relatif aux difficultés qui prévalent entre l'adjudicataire et sa banque de domiciliation.

Pour ce qui concerne les marchés en souffrance, tableau 6, il faut préciser qu'un seul marché appartient à cette catégorie. Ledit marché est signé depuis 2010. Mais son achèvement continue de souffrir jusqu'à ce jour. Le motif est relatif aux difficultés qui prévalent entre l'adjudicataire et sa banque de domiciliation.

**Tableau 3: Point des marchés en souffrance**

N°	Titre du marché	Adjudicataire	Montant	Motifs	Observation
1	Construction du laboratoire de conservation des semences	ETS GBESSINDJI	109 857 000	Avril 2010	En cours

***2. 2. Synthèse des principaux évènements de la DGFRN qui ont marqué l'année 2011***

Les principaux évènements qui ont marqué l'année 2011 à la DGFRN sont résumés dans le tableau suivant :

**Tableau 4: Synthèse des principaux évènements marquants de la DGFRN au cours de 2011**

N°	Evènement	Date	Lieu	Organisateur
1	Manifestation officielle de la 26 <sup>ème</sup> JNA et lancement de la CNR 2011-2012	1 <sup>er</sup> Juin 2011	Dogbo (Kpodavé)	DGFRN/ PGFTR
	Célébration de la Journée Internationale de la Biodiversité	2011	Cotonou	DGFRN/CDB
2	Atelier de lancement officiel du Projet d'Intégration des Forêts Sacrées dans le Système des Aires Protégées	16/06 2011	Bohicon	PNUD/DGFRN
3	Défilé du 51 <sup>ème</sup> Anniversaire de l'accession de la République du Bénin à l'indépendance	1 <sup>er</sup> Août 2010	Natitingou	EMG et DGFRN
4	Atelier de validation des études du Mécanisme PFN-Bénin	09/09/2011	Centre Anouarite Calavi	FAO et DGFRN
5	Evaluation du PTA 2011 et planification du PTA 2012 du PGFTR	15-17/11/2011	Bohicon	PGFTR
6	Lancement officiel de la campagne Nationale d'allumage des feux précoces	29/11/2011	Aplahoué (Lagbavé)	DGFRN / PGFTR
7	Atelier de validation du document de la nouvelle politique forestière du Bénin	20-21/12/2011	Porto-Novo	PFN/DGFRN
8	Signature entre DGFRN et ONAB de la Convention N° 172/2011/DG-ONAB/DGFRN/DT-ONAB/DCPRN/SA portant mise à disposition des forêts classées pour aménagement : Dogo-Kétou, Bassila et Pénessoulou.	Décembre 2011	DGFRN	DGFRN
9	Célébration de la 2 <sup>ème</sup> édition de la fête patronale des forestiers (St Hubert) et remise de cadeaux aux Agents retraités	29/12/2011	DGFRN	DGFRN

### **2. 3. Renforcement des capacités**

Pour améliorer les performances du secteur, la DGFRN a facilité le renforcement des capacités de certains cadres. Le tableau ci-après résume les principales formations à l'extérieur du personnel de la DGFRN.

**Tableau 5: Synthèse des renforcements de capacités du personnel forestier**

<b>N°</b>	<b>Formation</b>	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Date &amp; Lieu</b>
1	Formation des points focaux PSE des IF à l'utilisation du support d'opérationnalisation et de suivi des indicateurs	PSE des IF	Juillet 2011 à Dassa
2	Formation de 77 cadres forestiers à la GAR avec l'appui technique du cabinet Alpha Oméga	Cadres forestiers des IF et de la DGFRN	Juillet-août 2011 à Bohicon
3	Organisation de (03) missions de suivi et d'appui-conseil au profit des Inspections Forestières dont une sur la déclinaison du PTA, une autre sur le support d'opérationnalisation des indicateurs de performance du PGFTR et un troisième sur le bilan de mise en œuvre du PTA des IF	Agents et cadres forestiers des IF et membres des Structures de cogestion des forêts	1 <sup>ère</sup> mission organisée en janvier-février 2011 2 <sup>ème</sup> en septembre 2011 3 <sup>ème</sup> en octobre 2011
4	Formation des Cadres forestiers en évaluation environnementale et sociale des projets et programmes	Cadres forestiers	Décembre 2011 à Dassa

### **2. 4. Bilan de la campagne de reboisement 2011**

#### **- Point sur la CNR 2011**

L'organisation des Campagnes Nationales de Reboisement (CNR) fait partie des activités courantes exécutées chaque année par l'Administration Forestière. La Journée Nationale

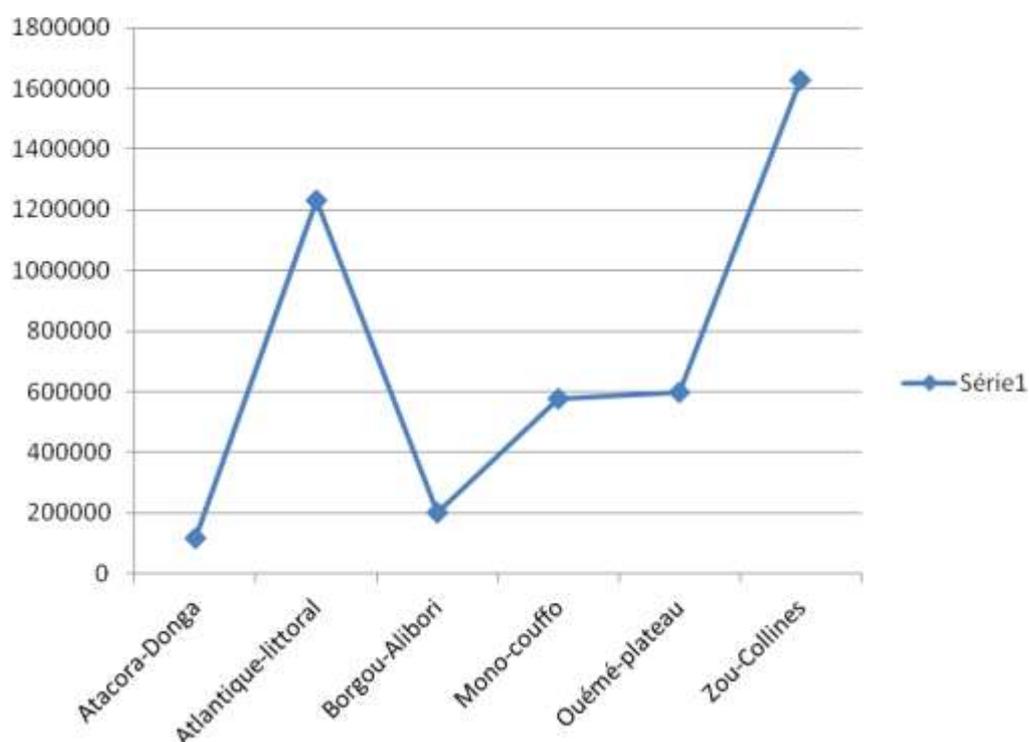
de l'Arbre (JNA) célébrée le 1<sup>er</sup> Juin de chaque année est un événement particulier qui marque le lancement de cette campagne de reboisement et témoigne de l'importance que notre pays accorde au reboisement. Le point de cette CNR est présenté dans le tableau ci-après.

**Tableau 6 : Point des plants mis en terre au de la CNR 2011**

Départements	CAMPAGNE NATIONALE DE REBOISEMENT	
	Nombre de plants	Superficie CNR (ha) et mètres linéaires (ml)
Atacora-Donga	116.433	231,40
Atlantique-littoral	1.229.090	1061,882 + 9660 ml
Borgou-Alibori	201.934	688,7869 + 560 ml
Mono-couffo	576.189	470,91 + 5505 ml
Ouémé-plateau	596.354	936,24 + 10798 ml
Zou-Collines	1.629.436	1.119,238
<b>Total</b>	<b>4.349.436</b>	<b>4508,4569 ha + 26,523 ml</b>

De la lecture de ce tableau, il ressort que deux types plantations ont été réalisées : les plantations en ligne et en plein. Les départements du Zou-Collines et celui de l'Atacora Donga ont adopté uniquement les plantations en plein alors que les deux types de plantations ont été réalisés dans les autres départements. Au total pour la Campagne Nationale de Reboisement 2011, **4.349.436** plants ont été mis en terre sur une superficie de **4508,4569 ha et 26,436** mètre linéaire.

La Figure suivante montre qu'au cours de l'année 2011, le plus grand nombre de plants a été mis en terre dans les départements du Zou et des Collines, suivi des départements de l'Atlantique et du Littoral. Le plus faible nombre de plants mis en terre a été noté dans les départements de l'Atacora et de la Donga.



**Figure 3 : Nombre de plants mis en terre par Département au cours de la CNR 2011 - Point de la 27<sup>ème</sup> édition de la Journée Nationale de l'Arbre (JNA)**

Les manifestations officielles marquant la célébration de la Journée Nationale de l'Arbre le 1er juin 2011 (27<sup>ème</sup> édition) ont eu lieu sur le domaine de la mairie de Dogbo sis dans le village de Kpodoavé, dans le Département du Couffo. La cérémonie officielle a vu la participation du Ministre d'Etat chargé de la Défense Nationale, représentant le Président de la République. Etaient également présents à cette cérémonie les membres du gouvernement, les membres des Corps Constitués de la République, du Corps Diplomatique et Consulaire, du Préfet des Départements du Mono et du Couffo, ses collaborateurs ainsi que les autorités locales et les populations de Dogbo. Les autres départements et les Communes ne sont pas restés en marge de ladite journée.

Au cours de la 27<sup>ème</sup> JNA, au total cent vingt huit mille six cent cinquante huit (128.658) plants, toutes espèces confondues, ont été mis en terre sur toute l'étendue du territoire national, sur une superficie totale de 111,305 hectares et 66.250,8 mètres linéaires. Le tableau suivant présente le point des plants mis en terre sur le plan national.

**Tableau 7 : Synthèse des plants mis en terre par Département**

Département	Nombre de plants	Superficie
Atlantique-Littoral	11.810	8,57 ha et 12.488 m linéaires
Atacora-Donga	5.235	7,488 ha et 12.643 m linéaires
Ouémé-Plateau	21.811	9,85 ha et 10.774 m linéaires
Zou-Collines	37.383	21,482 ha et 29285,8 m linéaires
Mono-Couffo	47.064	36,24 ha et 1060 m linéaires
Borgou-Alibori	5.355	27,675 ha
<b>Total</b>	<b>128.658</b>	<b>111,305 ha et 66250,8 m linéaires</b>

### 2. 5. Gestion et Bilan des Feux de forêts

Dans le cadre du lancement officiel de la campagne annuelle d'allumage des feux précoces de végétation entrant en droite ligne avec la stratégie de gestion des feux de végétation au Bénin, un arrêté est pris tous les ans par le Ministre en charge des forêts pour fixer les modalités de mise en œuvre. Au titre de l'année 2011, l'arrêté n° 0081/MEHU/DC/SGM/DGFRN/SA du 02 décembre 2011 fixe les périodes d'allumage des feux précoces par département. Ces périodes sont récapitulées dans le tableau ci-après.

**Tableau 8 : Périodes d'allumage des feux précoces au Bénin**

Départements	Période d'allumage de feux précoces
Atacora-Donga	15 novembre au 31 décembre 2011
Atlantique-Littoral	15 décembre 2011 au 15 janvier 2012
Borgou-Alibori	15 novembre au 31 décembre 2011
Mono-Couffo	15 décembre 2011 au 15 janvier 2012
Ouémé-Plateau	15 décembre 2011 au 15 janvier 2012
Zou-Collines	1 <sup>er</sup> décembre 2011 au 15 janvier 2012

La cérémonie officielle de lancement de l'allumage des feux précoces de végétation s'est déroulée le mardi 29 novembre 2011 dans la Commune d'Aplahoué. A l'issue de cette cérémonie, une parcelle de 0,5 ha environ a été mise à feu par le Ministre assisté du DGFRN et du Maire d'Aplahoué à titre de démonstration.

Nonobstant cet arrêté, un plan d'actions de lutte contre les feux de végétation a été élaboré. Beaucoup reste à faire dans la mise en œuvre de ce plan et dans la collecte et l'analyse des données sur la gestion des feux de végétation dans tous les départements du Bénin sans exception.

## ***2.6. Bilan de l'exploitation forestière***

L'exploitation des ressources forestières concerne le bois d'œuvre, le bois de service, le bois-énergie et les produits forestiers non ligneux. Elle se fait conformément aux dispositions de la loi 93-009 du 02 juillet 1993 portant régime des Forêts en République du Bénin et son décret d'application. L'exploitation des ressources forestières est accordée à des opérateurs agréés qui devront requérir une autorisation de l'Administration forestière avant tout acte d'exploitation dans les limites des ressources disponibles. Le personnel de la DGFRN veille au respect de la réglementation par l'établissement des constats d'exploitation, la délivrance de permis de coupe, le suivi des chantiers d'exploitation et la tenue des statistiques d'exploitation. Le bilan des exploitations forestières au niveau des départements au cours de cette année se présente dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 9 : Bilan de l'exécution de l'exploitation forestière**

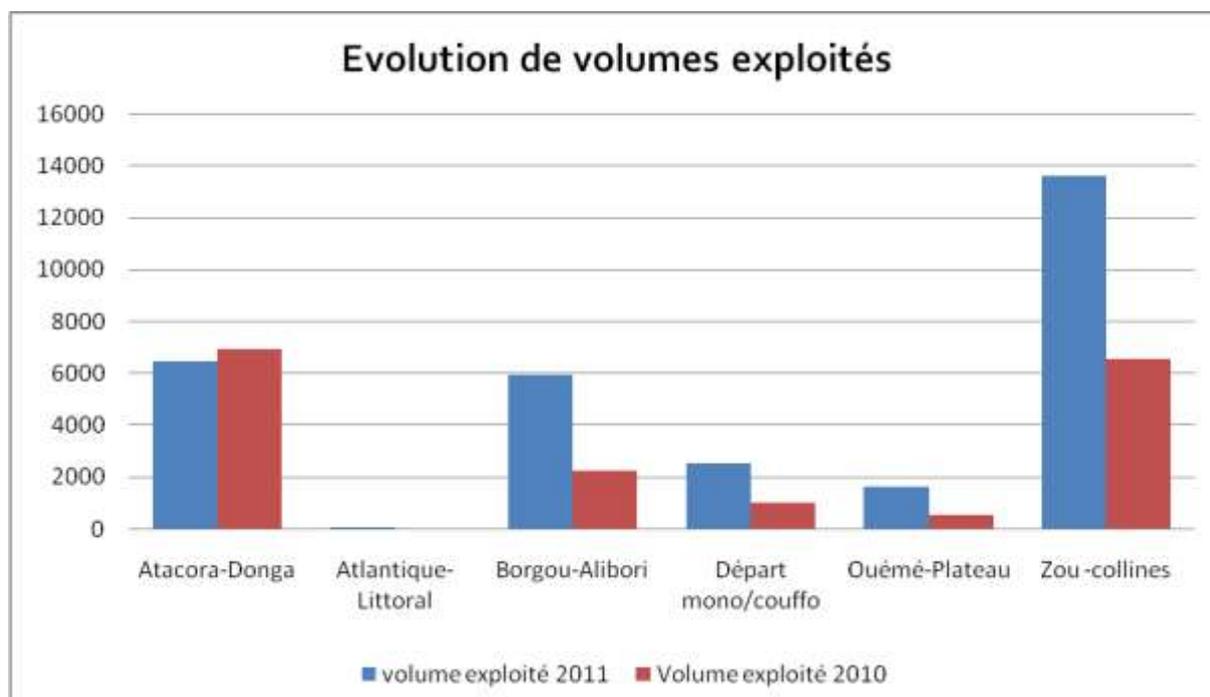
N°	Désignation	Départements						ONAB	Total
		Atacora/ Donga	Atlantique/ Littoral	Borgou/ Alibori	Mono/ Couffo	Ouème/ Plateau	Zou/ Collines		
<b>1</b>	<b>Bois d'œuvre</b>								
	Bois d'œuvre d'essences autochtones (m <sup>3</sup> )	7106,32	70,961	7570,879	2587	1645,74	14510,77	55,2249	33491,67
	Billes de Teck (m <sup>3</sup> )	8696,42	6152,0704	3782,725	64931,63	0	34430,78	52369,98	170363,6
<b>2</b>	<b>Bois de service</b>								
	Perches/ Poteaux (Nombre de pieds)		1297170		159807	211406	33100	100 000	1801483
<b>3</b>	<b>Bois énergie</b>								
	Bois de feu (Stères)	578	18175	1228	60	3997	12059	26856,7	62893,7
	Sacs de Charbon de bois '50 Kg'*	84317		21462	6974	218635	1462656		1787070
<b>4</b>	<b>Palmiers et autres</b>					<b>17687</b>			<b>17687</b>

\* Les sacs dits de 100 kg et de 50 kg ont été convertis en sacs dits de 50kg

### 2.6.1. Exploitation du bois d'œuvre

Le volume de bois d'œuvre exploité au cours de l'année 2011 s'élève à **203855,3 m<sup>3</sup>** contre **23299,5 m<sup>3</sup> en 2010** et **17845,385m<sup>3</sup>** en 2009. Il se dégage une forte augmentation de la quantité de bois d'œuvre exploitée. Cette situation est due principalement à la prise en compte des volumes de bois exploitée par l'ONAB et par les Cellules Techniques d'Aménagement dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'aménagement participatifs.

La figure ci-dessous présente l'évolution des volumes de bois d'œuvre exploité au niveau des Départements de 2011 en comparaison à 2010. Les Départements du Zou et des Collines ont enregistré le volume d'exploitation le plus élevé, suivi des Départements de Atacora et de la Donga. Alors que les départements de Borgou Alibori, Ouémé-Plateau et Mono-Couffo ont multiplié par deux leur volume de bois d'œuvre exploité.



**Figure 4 : Evolution des volumes de bois d'œuvre exploités par Département de 2010 à 2011**

Les figures 5 et 6 ci-dessous présentent respectivement pour les exploitations autorisées, la distribution des nombres de pieds exploités et des volumes exploités par

essence. Il se dégage que le vène (*Pterocarpus erinaceus*) est l'espèce la plus exploitée. Ensuite viennent *Afzelia africana*, *Cola spp*, et *Isobertia spp*. En volume, c'est plutôt *Cola spp* qui vient en tête devant *Pterocarpus erinaceus*. En effet, l'exploitation de *Cola spp* comme bois d'œuvre est récente ; il existe encore dans les forêts des sujets assez murs qui cumulent de grands volumes de bois sur pieds.



Figure 5 : Répartition du nombre de bois d'œuvre exploités par espèce

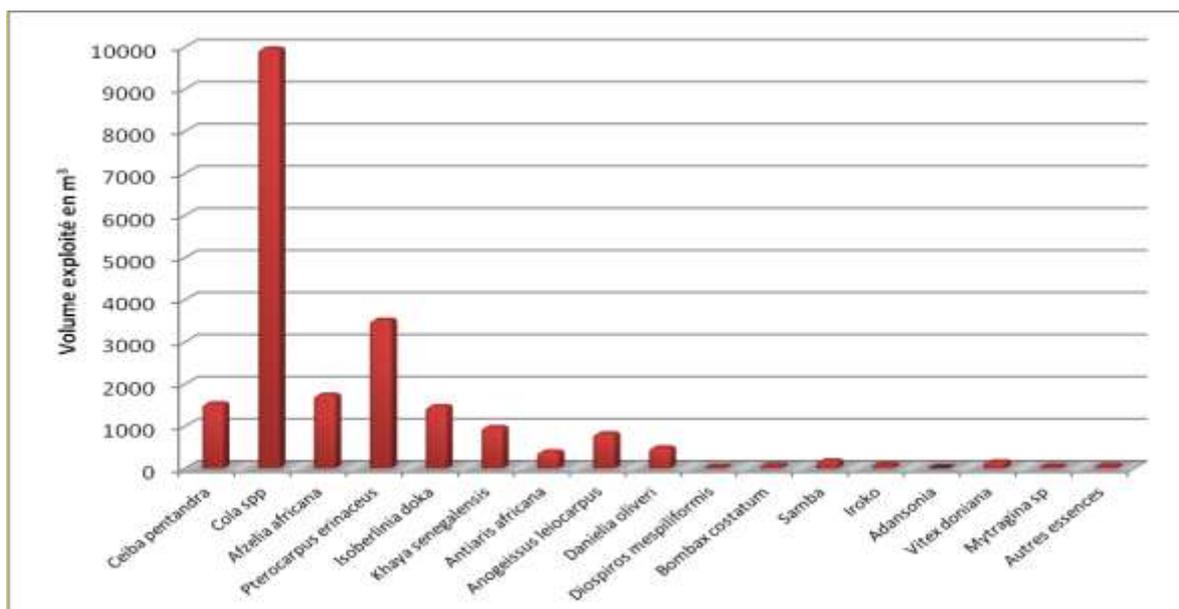


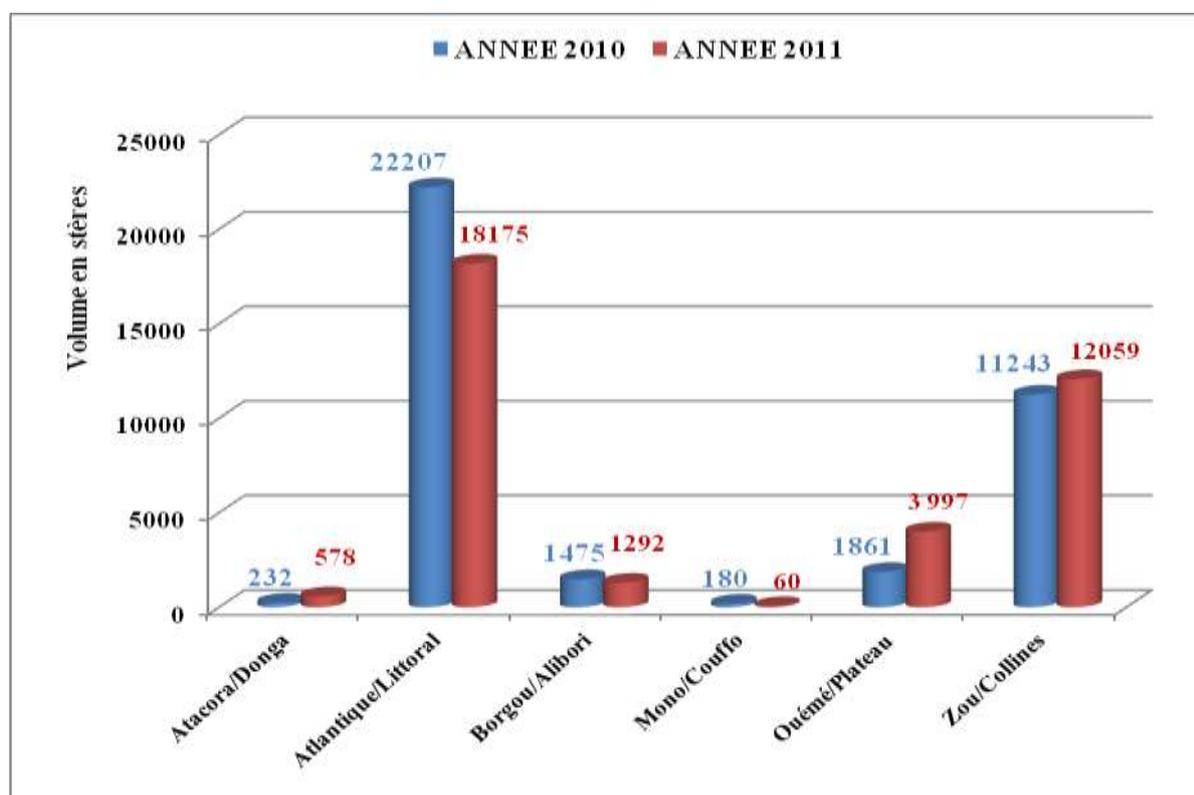
Figure 6 : Distribution du volume de bois d'œuvre exploité par espèce

### 2.6.2. Exploitation de bois énergie

Au Bénin, le bois énergie constitue la principale source d'énergie domestique utilisée par les populations, soit 59,4% en 2005 pour la consommation domestique, contre 38,4% pour les hydrocarbures et 2,2% pour l'électricité (MEPN, 2008). On distingue deux catégories d'utilisation du bois énergie : le bois de feu et le charbon de bois.

### 2.6.2. Exploitation du bois de feu

La figure 7 présente les statistiques comparatives de l'exploitation de bois de feu dans les différents Départements du Bénin au cours des années 2010 et 2011.



**Figure 7 : Evolution des volumes de bois de feu exploité par IF de 2010 à 2011**

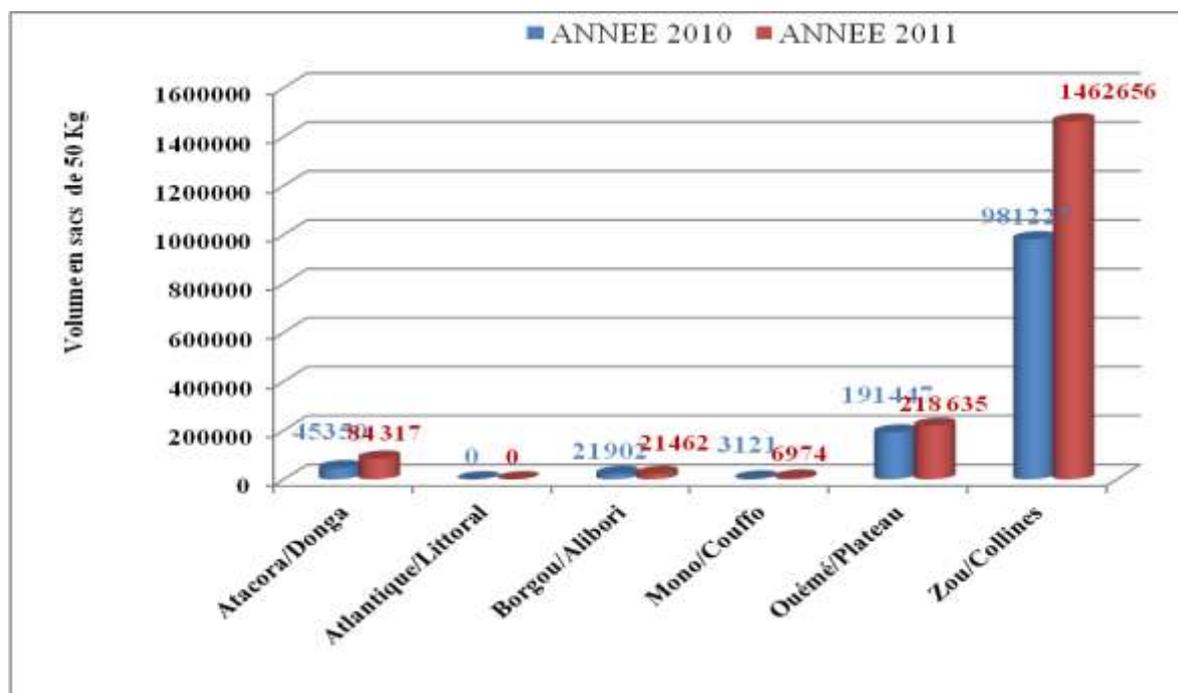
Son analyse révèle globalement une régression de l'exploitation de bois de feu de 2010 à 2011. Au total, 28556 stères de bois de feu ont été enregistrés au niveau des Inspections Forestières en 2011, contre 37198 stères exploités en 2010, soit une régression de 23,23%

Les exploitations les plus importantes de bois de feu en 2011 ont été enregistrées dans les Départements du Zou/Collines (12059 stères) et de l'Atlantique/Littoral (10570 stères), Ces deux Départements constituent les pourvoyeurs du bois de feu. En revanche, dans les Départements du septentrion, ce trafic est très peu développé.

Mais la tendance régressive est plus notable dans les Départements de l'Atlantique et du Littoral qui ont enregistrés une baisse de 52,4% entre 2010 et 2011.

### 2.6.3. Exploitation du charbon de bois

Au cours de l'année 2011, 1.794.044 sacs de charbon de bois dits de 50 kg ont été enregistrés au niveau des six Inspections Forestières du Bénin, contre 1.243.047 sacs au cours de l'année 2010, soit un accroissement de 44,32 %. La figure n°8 présente l'évolution du volume de charbon de bois enregistré par les Inspections Forestières en 2010 et en 2011.



**Figure 8 : Evolution des volumes de charbon de bois exploités par IF de 2010 à 2011**

De son analyse, il ressort que 81,52 % de la production totale de charbon de bois est exploitée dans les Départements du Zou et des Collines (1.462.656 sacs). En revanche

les Départements de l'Atlantique et du Littoral n'ont enregistré aucune exploitation de charbon de bois. De même une légère baisse de la production de charbon de bois a été enregistrée dans les Départements du Borgou et de l'Alibori ;

L'accroissement des volumes de charbon de bois observé pourrait être imputable à l'augmentation des besoins en énergie des centres urbains dans un contexte où la fourniture de l'énergie de substitution que constitue le gaz domestique connaît fréquemment des ruptures de stock au cours de l'année avec des réajustements (à la hausse) du prix du Kilogramme de gaz. De plus, on note aussi un abandon par certains ménages du bois de feu au profit du charbon de bois qui est supposé plus propre.

#### **2.6.4. Exportations du bois d'œuvre**

L'exportation du bois au Bénin est règlementée par l'Arrêté 0053/MEPN/MIC/DC/SGM/DGFRN/DGCE du 04/09/07. Conformément aux dispositions de l'Article 02 de cet Arrêté, il est du ressort de la DGFRN d'émettre un avis sur la conformité des produits forestiers ligneux à exporter, aux prescriptions légales et techniques en vigueur.

**Tableau 10 : Point des exportations de bois au titre de 2011**

Espèces	VOLUME EN (m <sup>3</sup> ) PAR CATEGORIE DE PRODUITS EXPORTES						Volume total (m3)	Nombre de conteneurs
	Parquets	Frises	Planches	Grumes	Equarris	Poteaux		
<b>Teck</b>	10384	7304	740	192	6804	7488	32912	1519
<b>Vène</b>	5390	20790	8180	-	-	-	34360	1599
<b>TOTAL</b>	<b>15774</b>	<b>28094</b>	<b>8920</b>	<b>192</b>	<b>6804</b>	<b>7488</b>	<b>67272</b>	<b>3118</b>
<b>pourcentage</b>	23%	42%	13%	0%	10%	11%	100%	

Pour le compte de l'exercice 2011, la DGFRN a donné des Avis techniques d'autorisation d'exportation de bois sur 3118 conteneurs portant sur un total **67272 m<sup>3</sup>** de teck et de vène contre 68 535,82 m<sup>3</sup> de teck et de vène en 2010, soit une légère diminution d'environ 2 %.

Les recettes générées sous forme de taxes à l'exportation du bois et versées au Trésor Public s'élèvent à cent quarante six millions huit cent soixante quatre mille deux cent francs (**146 864 200**) FCFA.

Le Port Autonome de Cotonou constitue la principale porte de sortie du bois d'œuvre vers l'extérieur du pays. Ces produits sont exportés essentiellement vers l'Inde et la Chine, et dans une moindre mesure vers l'Allemagne, l'Espagne et le Portugal.

Le contrôle de l'exportation de bois d'œuvre est assuré par la Brigade Spéciale forestière installée dans l'enceinte portuaire.

#### **2.6.5. Importation du bois d'œuvre**

L'essentiel du bois d'œuvre importé au Bénin cette année provient du Nigéria voisin et est enregistré dans les Départements de Ouémé, du Plateau, du Borgou et de l'Alibori. Au total 160 000 planches et ont été importées pour un volume de 3783 m<sup>3</sup> pour une recette totale de **838 700** FCFA.

**Tableau 11: Volume des importations de bois en 2011**

<b>Inspections Forestières</b>	<b>Nbre de madriers</b>	<b>Nbre de planches</b>	<b>Volume en m<sup>3</sup></b>	<b>Taxes (en CFA)</b>	<b>Pays d'importation</b>
Atacora Donga	0	0	0	0	
Atlantique Littoral	0	0	0	0	
Borgou Alibori	0	0	0	0	
Mono Couffo	0	0	0	0	
Ouémé Plateau	0	<b>160000</b>	<b>3783</b>	<b>838 700</b>	Nigeria
Zou Collines	0	0	0	0	
<b>Total</b>	0	<b>160000</b>	<b>3783</b>	<b>838 700</b>	Nigeria

Sources : Rapport Annuels des IF

### **2.6.6. Contentieux forestiers**

Les contentieux forestiers résultent des infractions aux textes législatifs et réglementaires qui régissent le secteur forestier. Les infractions et délits sont recherchés, constatés et verbalisés par le personnel forestier à l'issue de diverses opérations de contrôle (patrouilles, ratissages en forêt, brigades mobiles).

Les deux tableaux ci-dessous présentent respectivement la situation des infractions et délits enregistrés au cours de l'année 2011 dans les départements et au niveau de la DGFRN, et le point de la vente des produits saisis.

Au total 3648 délits et infractions ont été commis contre 213 en 2010. Le grand écart observé entre 2010 et 2011 est essentiellement dû à la mesure spéciale de gestion des contentieux forestiers. Le montant total des recettes sur les transactions offertes à cet effet s'élève à 2 664 350 944 FCFA. Le détail sur les différents délits et infractions et le montant des transactions y afférents sont contenus dans le tableau 11 ci –après.

**Tableau 12 : Situation des infractions enregistrées en 2011**

Structures	Exploitation/ commerce/ Transformation illégal(e) de produits forestiers	Défrich ement illégal	Pâturage non autorisé et Elagage abusif d'essences protégées	Bracon nage	Incendie/ destruction de plantation	Pollution de plans d'eau	Autres infractions	Nombre total d'infraction	Montant total des recettes sur les transactions offertes	Montant total versé au trésor (déduction de 20%)
Atacora Donga	5	4	2	4	0	0	0	15	1 302 000	1 041 600
Atlantique Littoral	9	0	0	0	0	0	0	9	1900000	1520000
Borgou Alibori	44	1	3		0	0	0	48		
Mono Couffo	6	0	0	0	0	0	0		450 000	
Ouémé Plateau	7	0	0	0	0	0	0	7	550 000	440 000
Zou Collines	13	0	0	0	1	0	0	14	1 400 000	1 120 000
Brigades (DGFRN)	3 524	0	0	0	0	0	<b>40</b>	3 564	2 658 748 944	
<b>Total</b>	<b>3 599</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>40</b>	<b>3 648</b>	<b>2 664 350 944</b>	<b>4 121 600</b>

### 2.6.7- Mesures spéciales de la DGFRN

Il s'agit des dispositions transitoires prises par la DGFRN depuis 2010 pour juguler la pratique illégale du sciage de bois à la tronçonneuse auquel s'adonne la majorité des exploitants forestiers. L'application de ces mesures spéciales a consisté à déclarer irrégulier et saisis les bois sciés à la tronçonneuse sur toute l'étendue du territoire national et à offrir des transactions particulières aux contrevenants. Le montant total des recettes issues de ces mesures spéciales, au 31 décembre 2011, s'élève à **2.642.398.944** FCFA pour un volume de **101.468,119** m<sup>3</sup> de bois d'œuvre scié à la tronçonneuse.

### 2.6.7. Délivrance des permis d'exploitation des ressources forestières

L'exploitation des ressources forestière se fait principalement par permis de coupe délivré par les Inspections Forestières aux usagers ou exploitants agréés. La mission régaliennne jouée par les services forestiers de la DGFRN dans ce cadre consiste à faire des constats d'exploitation, des contre constats et le suivi des chantiers d'exploitation. Le point de délivrance des permis de coupe est présenté dans le tableau ci-dessous. Au total, **654** permis d'exploitation ont été délivrés et **5 865** pieds d'essences autochtones ont été abattus.

**Tableau 13 : Bilan de la délivrance de permis d'exploitation de bois d'œuvre et de service**

Départements	Nombre de permis	Nombre de pieds accordés	
		Essences autochtones	Essences exotiques (Teck et autres)
Atlantique-Littoral	5	21	1 426 124
Atacora-Donga	69	487	22 668
Borgou-Alibori	66	3 196	8 125
Mono-Couffo	302	727	269 917
Ouémé-plateau	90	196	211 406
Zou-Colline	122	1 238	82 242
<b>Total</b>	<b>654</b>	<b>5 865</b>	<b>2 020 482</b>

### 2.6.8 Usagers de bois : Point des agréments

Les usagers du bois représentent des partenaires importants qui influent sur la gestion et l'exploitation des ressources forestières. De ce fait, leur suivi s'avère indispensable. La situation liée à la délivrance des agréments aux exploitants, aux commerçants et aux industriels du bois se présente dans le tableau ci-dessous. Le point des recettes issues des agréments des usagers de bois en 2011 est de **65 222 174 FCFA** au profit du trésor public contre **70 475 809 FCFA** en 2010, soit une baisse de 7,45% ; cela traduit la diminution du nombre des usagers qui ont obtenu l'agrément en 2011 par rapport à 2010 (soit 35 usagers de moins).

**Tableau 14 : Synthèse des recettes réalisées**

Catégories de cartes	2010		2011		Taux d'accroissement en %	
	Nombre	Patente en FCFA	Nombre	Patente en FCFA	Nombre	Patente
<b>Exploitants</b>	938	70.475.809	981	65 222 174	1,91	-7,45
<b>Commerçants</b>	535		526			
<b>Industriel</b>	358		359			
<b>Total</b>	1831		1866			

L'analyse de ce tableau permet de constater qu'au total, **1866** cartes professionnelles, toutes catégories confondues ont été délivrées avec **31** dossiers de demandes rejetées au cours de l'année 2011. Les commerçants viennent en tête avec **981** cartes délivrées puis suivent les exploitants (**526** cartes délivrées) et enfin les industriels (**359** cartes délivrées). Il faut souligner que le nombre réel des usagers est de 1170 et que certains usagers sont titulaires de deux ou trois catégories de cartes.

### 2.7. La gestion de la faune

La gestion de la faune au Bénin est régie par la loi n° 2002-16 du 18 octobre 2004 portant régime de la faune. Cette activité est exclusivement menée par le Centre

National de Gestion des Réserves de Faunes (CENAGREF) dans les zones cynégétiques et parcs nationaux. Dans les zones protégées (dites libres), la faune est gérée par la DGFRN.

Conformément à l'arrêté inter ministériel n° 0065/MEPN/MTA/MDEF/DC/SGM/SA du 27 décembre 2006 portant fixation des redevances en application des règlements de l'exercice de la chasse et du tourisme de vision, la saison 2010-2011 a enregistré deux permis de petite chasse sportive dont un (01) de catégorie A (nationaux) et un (01) de catégorie B (étranger résident), pour un montant total de redevances de quatre vingt dix mille (90 000) francs CFA.

### **Gestion des espèces CITES**

Bénin a exporté au cours de l'année 2011 et dans le cadre de la gestion de la Convention sur le Commerce International des Espèces de Flore et de Faune Sauvages menacées d'Extinction (CITES), un total de **47303** spécimens toutes espèces confondues, sur un total de **76370** spécimens accordés conformément au quota d'exportation de 2011 ; soit **61,94%**.

Les espèces qui ont été spécialement demandées sont :

- *Python regius*
- *Varanus exanthematicus*
- *Varanus niloticus*
- *Chamaelo senegalensis*
- *Chamaelo gracilis*
- *Kinixys erosa*
- *Kinixys homeana*
- *Python sebae*

Parmi les pays importateurs, les **Etats Unis** occupent la première position avec **46,85 %** des espèces importées, suivis par le **Ghana** qui totalise **37,17%**. L'espèce la plus importée par ces pays est le *Python regius*. Ces pays sont suivis par les **United Arab Emirates, l'Australie, la Russie et le Japon**.

En dehors des exportations, des cas de réexportation sont à signaler notamment les spécimens de *Varanus exanthematicus*, *Uromaxtix geyri* et *Python regius*. Le principal pays fournisseur des espèces réexportées est le Ghana.

Parmi les espèces non exportées, **251** ont été lâchées (*Varanus exanthematicus*, *Varanus niloticus*, *pelomedusa subrufa*, *Chamaeleo gracilis*, *Python sebae* et *Python regius*) pour renouveler les stocks parentaux notamment dans les Forêts sacrées en collaboration avec l'Association des Eleveurs de spécimens sauvages et le soutien financier du Projet d'Intégration des Forêts Sacrées dans le système des Aires Protégées (PISAP). Ces lâchées ont été effectuées dans les Forêts sacrées de Latchi et Wamon (Avrankou) ; d'igbo Ifangni (Ifangni) et de Igbo iba ( Adja-ouéré).

Les autres ont été échangées sur le marché local soit pour la consommation, soit à des fins pharmaco- thérapeutiques.

Signalons enfin des preuves de commerce illégal mais dont les données statistiques fiables n'existent pas. Il s'agit des spécimens vendus à l'état séché (les caméléons) et vivant (les Kinixys) au niveau des marchés locaux et qui échappent au contrôle de l'Administration Forestière. Selon les informations collectées sur le terrain, ces espèces sont utilisées en médecine traditionnelle et en spiritisme, une exploitation qui échappe souvent aux autorités. Cette filière alimente selon les professionnels, le Cameroun.

### ***III. BILAN DES RECETTES FORESTIERES***

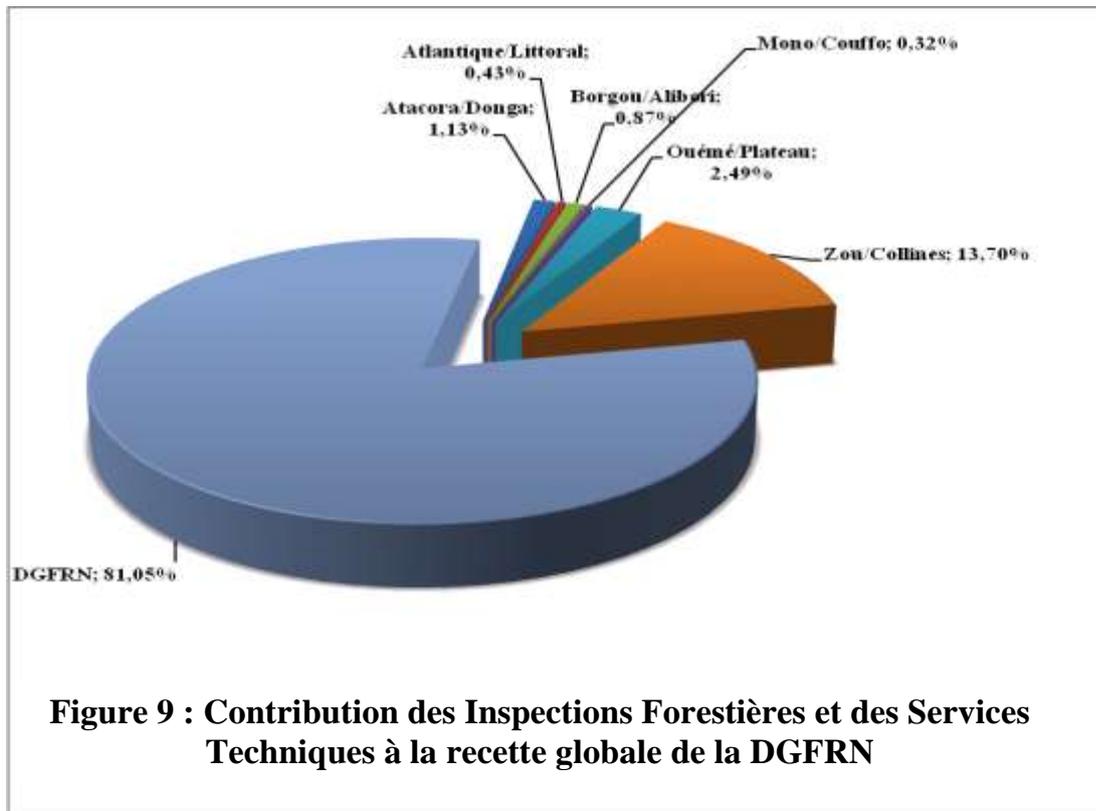
Le tableau suivant présente le bilan des recettes forestières. Au cours de l'année 2011, la DGFRN a réalisé au profit du Trésor Public, une recette totale de **trois milliards cinq cent quarante quatre millions soixante dix sept mil sept cent sept (3 544 077 707)francs CFA** contre **deux milliard deux cent trente million trente huit mil cinq cent soixante francs (2 230 038 560 FCFA)** en **2010**, soit une augmentation de **58,92%**. Cette augmentation est due au renforcement de la mesure spéciale de contrôle démarrée depuis 2010 dans le cadre de la gestion des bois sciés à la tronçonneuse. Cette mesure spéciale a généré plus de **80%** des recettes totales. (Voir figure ci-dessous).

**Tableau 15 : Récapitulatif des recettes de la DGFRN en 2011**

Type de recettes	Atacora/ Donga	Atlantique/ Littoral	Borgou/ Alibori	Mono/ Couffo	Ouémé/ Plateau	Zou/ Collines	DGFRN	Recettes totales Versées au trésor
Bois d'œuvre	10 683 312	140 026	2 276 372	7 537 380	2 387 778	18 598 945	-	41 623 813
Bois de service	-	-	-	-	-	-	-	0
Bois de feu	424 830	13 688 736	926 340	61 890	2 989 995	15 770 445		18 091 791
Charbon de bois	26 559 855		11 692 660	3 115 140	68 870 025	449 248 640		575 256 765
Non ligneux								0
Patente exploitation charbon	170 000							170 000
Importation de bois			1 492 020		838 700			2 330 720
Recettes sur Contentieux	1 302 000	1 520 000		320 000	454 400	1 120 000	16 350 000	21 066 400
Recettes Vente de produits saisis (et mesures spéciales)	652 000		14 528 900	279 600	12 775 200	912 000	2 642 398 944	2 671 546 644
Agréments (Patentes + Impôts payés au trésor)							65 222 174	65 222 174
Exportation de bois (Taxes et redevances sur exportation)							146 864 200	146 864 200
Permis de chasse (Taxes sur la délivrance de Permis de petite chasse)	67 800		33 000				90 000	190 800
Permis CITES							1 629 100	1 629 100

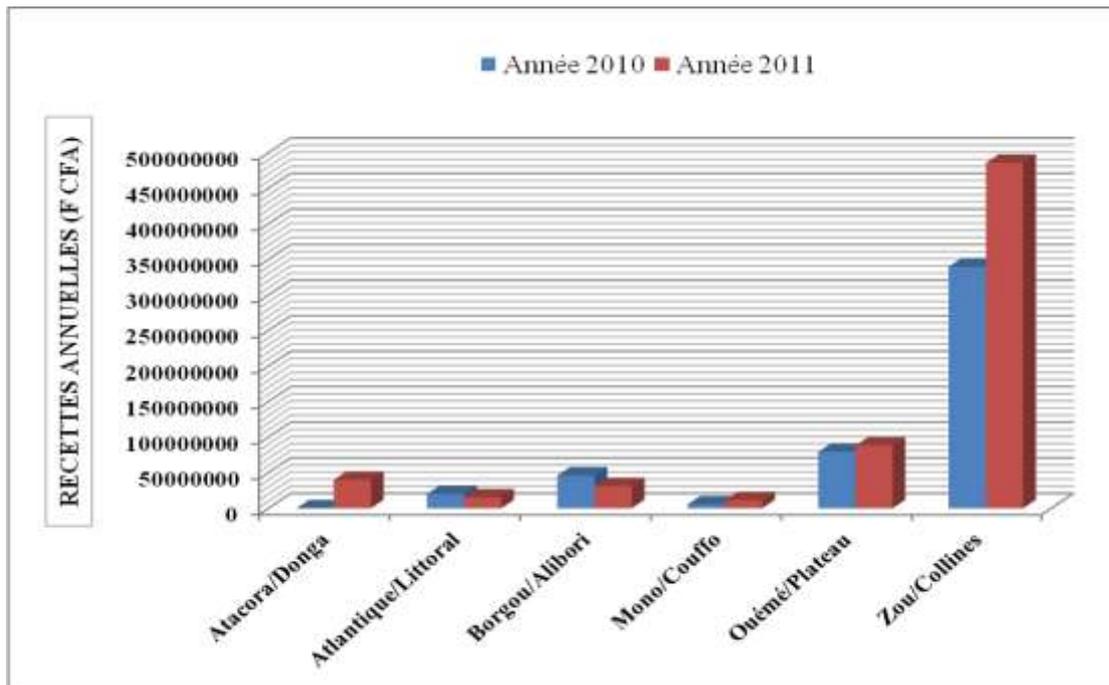
Type de recettes	Atacora/ Donga	Atlantique/ Littoral	Borgou/ Alibori	Mono/ Couffo	Ouémé/ Plateau	Zou/ Collines	DGFRN	Recettes totales Versées au trésor
Autres recettes	85 300							85 300
<b>TOTAL</b>	<b>39 945 097</b>	<b>15 348 762</b>	<b>30 949 292</b>	<b>11 314 010</b>	<b>88 316 098</b>	<b>485 650 030</b>	<b>2 872 554 418</b>	<b>3 544 077 707</b>

La contribution des Inspections Forestières et des services techniques de la DGFRN est illustrée par la figure suivante.



La DGFRN à travers la gestion des contentieux et les mesures spéciales a mobilisé 81,05% des recettes globales.

L'évolution des recettes réalisées par les Inspections Forestières entre 2010 et 2011 est illustrée par la figure suivante.



**Figure 10 : Evolution comparative des recettes forestières des IF de 2010 à 2011**

La plupart des Inspections ont amélioré la mobilisation des recettes forestières en 2011

## ***VI. SYNTHÈSE DES RAPPORTS D'ACTIVITÉ DES PROJETS ET PROGRAMMES DE LA DGFRN***

La Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles a été essentiellement appuyé en 2011 par neuf projets et programmes. Il s'agit de :

- Le Programme de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains (PGFTR) ;
- Le Programme de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles (ProCGRN) ;
- Le Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales (PAGEFCOM) ;
- Le Projet Bois de Feu phase II (PBF II) ;
- Le Programme Spécial de Reboisement et de Restauration des Terres (PSRRT) ;
- Le Projet d'Aménagement des Massifs Forestiers d'Agoua, des Monts Kouffé et de Wari-Marou (PAMF) ;

- Le Projet d'Intégration des Forêts Sacrées dans le système des Aires Protégées (PIFSAP) inscrit comme composante du PAPNGDRN.
- Le Projet d'Appui à la promotion et à la valorisation des PFNL (PA-PFNL)
- Le Programme Forestier National (PFN)

### **Synthèse de l'exécution physique et financière des projets et programmes**

Selon le cadrage macro-économique du MEHU, le Programme National de Gestion Durable des Ressources Naturelles (PNGDRN) a reçu pour le compte de son Programme d'Investissement Public (PIP) au titre de l'année 2011, une dotation de **8 milliards 561 millions 70 mille FCFA**. Il a enregistré un taux d'exécution physique de 50,61% contre un taux d'exécution financière de 63,44%.

### **E- Programme de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains (PGFTR)**

Le PGFTR est le principal programme d'appui à l'Administration forestière et vise à promouvoir une gestion participative socialement, techniquement et économiquement viable des massifs forestiers et de leurs terroirs riverains par les communautés, avec l'appui d'un cadre institutionnel renforcé. Il a enregistré un taux d'exécution physique de 63,08%. Ses principales réalisations se présentent comme suit :

#### **Exécution physique du PGFTR**

**Tableau 16 : Réalisations physiques du PGFTR**

<b>N°</b>	<b>Principales activités programmées</b>	<b>Réalisations physiques au 31 Décembre 2011</b>	<b>Taux d'exécution physique (%)</b>
	<b>Composante A</b>		
1	Renforcement institutionnel	* Construction du 1 <sup>er</sup> niveau de la maison de troupe et de la salle de conférences du PGFTR *Réhabilitation de la résidence du CIF Borgou-Alibori et du cantonnement de Parakou *Renforcement des capacités des CTAFs *Organisation d'une concertation entre l'Administration Forestière et les Elus locaux	76,31

		<p>des 77 communes du Bénin sur la gestion durable des RN</p> <p>*Organisation de sessions de formation au profit de 552 agents et cadres forestiers sur la GAR, le management des structures paysannes, le suivi environnemental et social des projets et l'approche participative</p> <p>*Organisation de missions d'appui-conseils aux usagers du secteur forestier</p> <p>*Actualisation, validation et mise en œuvre du manuel de suivi-évaluation du PGFTR</p>	
<b>2</b>	<b>Composante B</b>		
<b>3</b>	<b>Aménagement Participatif des Forêts</b>	<p>*Réalisation des inventaires forestiers, études socioculturelles des fondements de la chasse, études ethnobotaniques l'inventaire forestier des forêts classées de Mékrou-Kouandé, Ouémé-Boukou et de Dan-Atchéribé, Terroirs de Djidja et Ouémé – Okpara.</p> <p>*Organisation de la cérémonie de lancement et de mise en route des CTAF</p> <p>*Réception de 650 000 plants pour les enrichissements et le reboisement / enrichissement dans les massifs dotés de PAPF</p> <p>*Réception de 60 000 plants d'essences éligibles au crédit carbone pour la réalisation des plantations privées dans les terroirs riverains</p> <p>*Organisation de la 27e JNA à Dogbo avec la mise en terre de 25 000 plants</p> <p>*Actualisation des critères de sélection des meilleurs villages planteurs</p> <p>*Sélection de 32 MP d'AGR en vue de leur financement</p> <p>*Renouvellement des conventions SAP et GCES avec les CeRPA</p> <p>*Formation des producteurs identifiés dans les départements du Zou-Collines et de l'Atacora-Donga au SAP et à la GCES</p> <p>*Réception du jardin de plantes médicinales de Djidja et signature de contrat de création du</p>	64,38

		jardin de TTK avec l'association des tradithérapeutes *Lancement officiel de la campagne d'allumage des feux précoces au titre de la campagne 2011-2012 * Signature des contrats de cogestion des FC de Dogo Kétou, Ouénou Bénou	
4	<b>Composante C</b>		
	Gestion durable du Bois – Energie et Impacts Environnement aux	*Organisation de missions d'appui-conseils au profit des structures de gestion des 25 MRB du PGFTR *Démarrage des travaux de l'étude relative aux différentes sources d'énergie alternative utilisables dans chaque zone d'intervention du Programme *Réalisation de l'étude de la diversité biologique des périmètres de reboisement de Kilir et d'Abomey *Signature de contrats en vue de la réalisation des études d'impact environnemental des PAPFs de SGG, OSN, Kouandé et Mékrou, Ouémé Boukou, Dan Atchérigbé, Terroir de Djidja, Logozohè et du confluent Ouémé Okpara	38,75

a) Exécution financière du PGFTR (En millions de francs CFA)

**Tableau 17 : Exécution financière du PGFTR**

Sources de financement	Montant programmé par source	Décaissement	Taux Décais.	Engagement	Taux Engag.
IDA	1500	1 076,23	71,75	1278,03	85,20
Don GEF	400	301,56	75,39	301,56	75,39
<b>TOTAL</b>	<b>1900</b>	<b>1 377,79</b>	<b>72,52</b>	<b>1579,59</b>	<b>83,14</b>

### c) Principales difficultés

Les principales difficultés du PGFTR sont relatives à la :

- lenteur dans les procédures de Passation des Marchés;
- lourdeur administrative et la complexité des dispositions règlementaires devant permettre la création d'une Unité de Planification Suivi-Evaluation et la désignation des Points Focaux Suivi-Evaluation aux niveaux des Inspections Forestières.

### d) Approches de solutions

Face à ces difficultés, il est suggéré de :

- poursuivre des démarches avec le Ministère de l'Economie et des Finances en vue de définir et de mettre en œuvre de commun accord, des procédures spéciales de décaissement de fonds pouvant être appliquées à certaines activités spécifiques du PGFTR basé sur l'approche budget programme dans le souci majeur de tenir compte du caractère saisonnier desdites activités ;
- initier la révision de l'AOF de la DGFRN pour prendre en compte la création de l'UPSE.

## **F- Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales (PAGEFCOM)**

Le PAGEFCOM contribue à la gestion durable du patrimoine forestier à travers notamment :

- la réalisation de la couverture aérienne de la zone du Projet ;
- l'élaboration de neuf (9) Schémas Territoriaux d'Aménagement et de Développement (STAD) et de vingt-trois (23) Schémas Directeurs d'Aménagement Communaux (SDAC) ;
- l'aménagement de 150.000 ha de forêts naturelles (domaines forestiers des Communes) par l'enrichissement en essences autochtones ;
- l'installation de 6.900 ha de teck et de bois de chauffe avec des essences à croissance rapide ;
- l'enrichissement d'environ 50 Forêts Sacrées très dégradées et l'organisation des collectivités pour le suivi des plantations ;
- l'appui à la création d'environ 1.000 ha de plantations individuelles ;

- l'appui à la réalisation de trois (3) « ranchs fauniques » (environ 3.000 ha) ;
- la création et l'entretien de vingt-trois (23) espaces verts communaux ;
- le renforcement des capacités de vingt-trois (23) Communes et des organisations paysannes (OP) ;
- l'élaboration et mise en œuvre d'un plan d'alphabétisation fonctionnelle et de post-alphabétisation (20.000 bénéficiaires) ;
- l'élaboration/révision des Plans de Développement Communaux (PDC) et mise en place d'un Fonds de Développement Local (FDL) destiné au financement des actions d'infrastructures collectives ;
- la réalisation et la mise en œuvre d'un Plan de Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols (PGIFS) au niveau de vingt (20) villages et de la vulgarisation des techniques appropriées ; et
- la mise en œuvre d'actions de prévention contre le VIH / SIDA et le paludisme

Le PAGEFCOM présente un taux d'exécution physique de 65,75%. Ses principales réalisations se présentent comme suit :

a) Exécution physique du PAGEFCOM

**Tableau 18 : Réalisations physiques du PAGEFCOM**

N°	Principales activités programmées	Réalisations physiques au 31 Décembre 2011	Taux d'exécution physique (%)
	<b>Composante A</b>		<b>77</b>
		*Production de 5 383 500 plants pour la réalisation de 241,4 ha de plantations privées et l'installation de 846,2 ha de plantations communales  *Finalisation et validation de 23 SDAC et 9 STAD *Validation des canevas-types de PAPS par la DGFRN *Elaboration des drafts des PAPS de 7 plantations communales *Aménagement de 04 espaces verts *Elaboration du Plan de Gestion et d'Aménagement des ranchs fauniques de Djidja, Zogbodomey et Savalou	

N°	Principales activités programmées	Réalizations physiques au 31 Décembre 2011	Taux d'exécution physique (%)
		*Elaboration du manuel de procédure de création des statuts des forêts communales et ranchs fauniques	
	<b>Composante B</b>	<p>*Verdissement des 16 PDC restants</p> <p>*Elaboration du document d'argumentaires pour les plaidoyers des autorités communales auprès du gouvernement sur les questions relatives à la gestion participative des ressources forestières</p> <p>*Elaboration du document de transfert des plantations communales</p> <p>*Signature des conventions de financement avec les communes</p> <p>*Elaboration et validation du cadre institutionnel de gestion participative des forêts communales et ranchs fauniques de la zone d'intervention du Projet</p> <p>*Formation des cadres du Projet sur le suivi environnemental et social des projets et programmes, la GAR, le travail en équipe et le management du changement.</p> <p>*Réalisation de l'étude d'aménagement de trois (3) bas-fonds;</p> <p>*Organisation d'une série de formations (importance des semences, engrais NPK, importance des comités de planification) au profit des communautés riveraines;</p> <p>*Distribution de 880 kg de Mucuna et 880 kg de Cajanus dans 20 villages pilotes</p> <p>*Organisation d'une visite d'échanges au profit des producteurs pour la valorisation de la fiente de volailles</p> <p>*Formation de 93 producteurs sur les techniques de compostage</p> <p>*Alphabétisation de 9750 personnes dans 276 centres.</p>	<b>73</b>
	<b>Composante C</b>	<p>*Réception de trois (03) camions plateaux;</p> <p>*Sélection et équipement des pépiniéristes en semences et sachets;</p> <p>*Organisation de la revue à mi- parcours du projet</p> <p>*Réalisation de l'audit externe exercice 2010 du projet;</p> <p>*Validation de la nouvelle stratégie de</p>	<b>78</b>

N°	Principales activités programmées	Réalisations physiques au 31 Décembre 2011	Taux d'exécution physique (%)
		communication du projet *Organisation de 4 ateliers de planification et d'évaluations trimestrielles ;	

b) Exécution financière du PAGEFCOM

**Tableau 19 : Exécution financière du PAGEFCOM**

Bailleurs	Prévisions [Million F CFA]	Décaissement [Million F CFA]	Taux décaissé	Engagement [Million F CFA]	Taux décaissé
<b>BN</b>	101,54	6,34	6,24	66,34	65,33
<b>FAD (Don)</b>	1 980,20	1 055,03	53,28	1 055,03	53,28
<b>FAD (Prêt)</b>	2 293,00	1 500,66	65,45	1 500,66	65,45
<b>TOTAL</b>	4 374,74	2 562,02	58,56	2 622,02	59,94

c) Principales difficultés

Les difficultés majeures enregistrées par le projet sont relatives aux problèmes fonciers liés aux différentes activités d'aménagement du projet, à l'existence sur certains sites, de conflits fonciers entre différents propriétaires donateurs, au défaut de croissance des plants sur certains sites, à l'augmentation de la fréquence des feux de plantations, à la suspension provisoire unilatérale par l'IFDC de l'exécution de sa convention avec le projet, à la lourdeur des procédures de passation des marchés, à la lenteur dans le décaissement des fonds par la BAD et à la fermeture régulière du Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFIP).

d) Approche de solutions :

Il est envisagé (i) d'organiser des campagnes de sensibilisation pour mieux faire comprendre aux maires et aux communautés, l'importance de mise à disposition des terres, (ii) de reprendre les négociations et susciter l'adhésion de tous les présumés propriétaires terriens comme donateurs, (iii) d'identifier les manquements techniques à

chaque phase d'installation des plantations (production des plants, transport, mise en terre, entretiens, ...), (iv) de responsabiliser davantage les communes et communautés à la surveillance des sites et à l'entretien des pare-feux, (v) de poursuivre les échanges avec l'IFDC pour la résolution des différents problèmes, (vi) de suivre régulièrement les dossiers et surtout les passations de marchés, (vii) de relancer le département décaissement de la BAD sur chaque dossier et de soumettre à temps les demandes de décaissement et, (viii) d'élaborer un plan de consommation des crédits cohérent tenant compte de l'ouverture du SIGFIP.

### **G- Projet Bois de Feu phase II (PBF II)**

Le PBF2, en phase terminale, vise à améliorer le bilan offre demande des combustibles ligneux et la promotion des sources d'énergie alternative et d'économie de bois. Il présente un taux d'exécution physique de 65%. Ses principales réalisations se présentent comme suit :

#### a) Exécution physique du PBF2

**Tableau 20 : Réalisations physiques du PBF2**

<b>N°</b>	<b>Principales activités programmées</b>	<b>Réalisations physiques au 31 Décembre 2011</b>	<b>Taux d'exécution physique (%)</b>
	<b>Composante A</b>		70
	Développement Durable de la Production	*Gestion de 05 plantations domaniales : réalisation de 2.231,65 ha; exploitation de 2.853,214 ha; entretien de 4.124 ha; ouverture de pare-feux sur 418,58 ha; *Finalisation et mise en forme des conventions cadre de mise en œuvre de 04 PAPF et 05 PAGS; *Suivi des 65 MRB fonctionnels; *Appui à la création de la Fédération nationale des Structures de Cogestion des Ressources Forestières; *Réalisation d'un KIT sur les plantations privées d'Acacia auriculiformis *Réalisation de 215 ha (267862 plants) de plantations: 207 ha (258750 plants) dans la Lama; 8 ha (9112 plants) à Itchède-Toffo	

		<ul style="list-style-type: none"> <li>*Réception définitive de 52 km de piste et de 5 bureaux-logements</li> <li>*Réalisation des travaux d'entretien et d'exploitation des plantations du projet</li> </ul>	
1	<b>Composante B</b>		95
	Promotion des énergies de substitution et économie d'énergie	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Réalisation des tests de carbonisation avec la meule casamançaise</li> <li>*Formation de 155 charbonniers dans les forêts communautaires et les plantations domaniales</li> <li>*Elaboration d'un manuel de vulgarisation de l'utilisation de la meule casamançaise</li> <li>*Sensibilisation de 300 ménages sur l'élaboration de microprojet de gaz butane et de pétrole, de 1.968 chefs de ménages sur l'utilisation des énergies alternatives (les briquettes)</li> <li>*Sensibilisation dans 68 villages sur l'utilisation des foyers améliorés</li> <li>*Sensibilisation des ménages de 08 centres urbains sur l'utilisation du gaz avec l'appui des ONG</li> <li>*Réalisation des posters sur l'utilisation du gaz butane au Bénin</li> </ul>	
	<b>Composante C</b>		30
3	Mesures d'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Suivi de 211 microprojets financés pour un montant de 435 663 620 FCFA sur les 589.657.490 FCFA affectés au crédit par le CGGC soit un taux de consommation de 74,01%</li> <li>*Suivi des travaux de construction des infrastructures</li> </ul>	

b) Exécution financière du PBFII

**Tableau 21 : Exécution financière du PBF2**

Sources de financement	Montant programmé par source en millions de FCFA	Décaissement	Taux Décais.	Engagement	Taux Engag.
<b>BN</b>	40,24	30,78	76,50	30,78	76,50
<b>FAD</b>	600,00	63,66	10,61	147,27	24,54
<b>TOTAL</b>	<b>640,24</b>	<b>94,44</b>	<b>14,75</b>	<b>178,05</b>	<b>27,81</b>

c) Principales difficultés

La principale difficulté enregistrée est relative à la pérennisation des acquis du projet.

d) Approches de solutions

Pour palier cette difficulté, il est envisagé de développer des mécanismes durables de pérennisation des acquis du projet et de transférer les données IFN et SIEP au CENATEL

**H- Programme Spécial de Reboisement et de Restauration des Terres (PSRRT)**

Le PSRRT vise à contribuer à la restauration du couvert végétal des principales villes et à la restauration de terres agricoles dégradées pour la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la qualité de l'environnement urbain, source de création de richesse et de bien-être aux populations.

Il a pour missions de :

- assurer la durabilité des installations humaines à travers le reboisement urbain;
- améliorer la fertilité des sols par la récupération des terres dégradées et ;
- améliorer le niveau de vie des jeunes sans emploi.

Le programme présente un taux d'exécution physique de 72,80%. Ses principales réalisations se présentent comme suit :

## Exécution physique du PSRRT

**Tableau 22 : Réalisations physiques du PSRRT**

N°	Résultats	Réalisations physiques au 31 Décembre 2011	Taux d'exécution physique (%)
1	Résultat n°1: Les grandes artères sont reboisées et des ceintures vertes sont installées pour protéger les infrastructures socio-communautaires	*Diffusion d'un film documentaire sur les acquis du programme; *Organisation de 03 séances de sensibilisations dans les 1er, 2ème, 3ème et 4ème Arrondissement de Cotonou et de Parakou avec l'appui de la JCI Bénin	100
2	Résultat n°3: La gestion du programme est assurée	*Réalisation de l'évaluation de la première phase de mise en œuvre du PSRRT *Organisation de 04 missions d'évaluation et de pérennisation des acquis du programme	75

### b) Exécution financière du PSRRT (En millions de francs CFA)

**Tableau 23 : Exécution financière du PSRRT**

Source de financement	Montant programmé	Décaissement	Taux Décais.	Engagement	Taux Engag.
BN	15,00	12,44	82,92	12,44	82,92

### c) Principales difficultés

Les principales difficultés du PSRRT concernent notamment (i) La réduction des crédits alloués à la mise en œuvre des activités programmées, (ii) l'insuffisance des crédits alloués pour la prise en compte des frais de suivi de certains acteurs importants

de la chaîne de mise en œuvre du programme comme les élus locaux et les préfets, (iii) la vente de carburant aux abords immédiats des plants mis en terre et la divagation des animaux domestiques et (iv) l'incivisme et l'inconscience environnementale.

d) Approches de solutions

Pour palier chacun de ces handicaps, il est envisagé : (i) de faire des plaidoyers auprès du MEF pour le règlement des dettes 2009, (ii) de prendre en compte la préoccupation relative à la réduction d'année en année du budget alloué dans le cadre de l'évaluation du programme, (iii) d'organiser des séances de sensibilisation au niveau des radios et télévisions, de poursuivre les activités de sensibilisation au niveau des collectivités locales et d'impliquer les maires dans le processus.

**I- Projet d'Aménagement des massifs forestiers d'Agoua, des monts Kouffé et de Wari-Marou (PAMF)**

Ce projet en phase terminale, a enregistré un taux d'exécution physique de 40%. Ses principales réalisations se présentent comme suit :

a) Exécution physique du PAMF

**Tableau 24 : Réalisations physiques du PAMF**

N°	Principales activités programmées	Réalisations physiques au 31 Décembre 2011	Taux d'exécution physique (%)
1	Assurer la gestion durable des ressources naturelles	-Entretien des plantations de 2006 et 2007;  -Production de 3500 plants d'essences autochtones (khaya senegalensis, Cesalpinia bonduc, Ceiba pentandra, Afzelia africana et Gmelina); -Elaboration d'un protocole de collecte des données sur la faune selon la méthode IKA; -Identification de l'Expert chargé de faire le résumé des PAP;	28,57
2	Renforcer les dynamiques de développement des villages riverains	-Suivi de la réalisation des infrastructures sociocommunautaires du projet;	7,08

		-Identification des termes de formations en faveur des différents acteurs impliqués; -Identification en cours des partenaires européens pour mieux rentabiliser la filière beurre de karité -Appui à l'organisation des apiculteurs et autres promoteurs d'Activités Alternatives Génératrices de Revenus;	
--	--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

b) Exécution financière du PAMF(En millions de francs CFA)

**Tableau 25 : Exécution financière du PAMF**

Sources de financement	Montant programmé par source	Décaissement	Taux Décais.	Engagement	Taux Engag.
BN	18,27	6,83	37,37	6,83	37,37

c) Principales difficultés

Les principales difficultés du PAMF sont relatives à l'indisponibilité du crédit PIP alloué par l'Etat pour faire face aux différentes activités planifiées et au fonctionnement du projet et au manque de ressources financières pour poursuivre les activités d'aménagement.

d) Approches de solutions

Pour palier ces problèmes, il est envisagé que le MEHU mette à disposition du projet, les ressources allouées et que les négociations de financement de la seconde phase du projet soient poursuivies afin de sauvegarder ses acquis.

**J- Le Projet d'Intégration des Forêts Sacrées dans le système des Aires Protégées (PIFSAP)**

Le PIFSAP vise à promouvoir l'utilisation durable des Forêts Sacrées du Bénin sous la forme d'un réseau de zones de conservation communautaires incorporées dans le système national des aires protégées. De façon spécifique, il a pour objectifs de :

- maîtriser la dégradation et l’empiètement sur les forêts sacrées;
- assurer la conservation de la biodiversité dans les dix (10) groupes de Forêts Sacrées et;
- promouvoir l’utilisation durable des forêts sacrées par les communautés riveraines.

Il a été officiellement lancé, le 16 juin 2011 et a enregistré un taux physique de 72,2%. Ses principales réalisations se présentent comme suit :

a) Exécution physique du PIFSAP

**Tableau 26 : Réalisations physiques du PIFSAP**

N°	Principaux résultats	Réalisations physiques au 31 Décembre 2011	Taux d’exécution physique (%)
1	<u>Résultat n°1 :</u> La Dégradation et l’empiètement des forêts sacrées prennent fin	*Elaboration du cadre institutionnel de gestion communautaire des forêts sacrées ;  *Elaboration du cadre politique et juridique d’intégration et de gestion des forêts sacrées;  *Intégration de 20 forêts sacrées comme aires communautaires dans le Système des Aires Protégées du Bénin;	86,67
2	<u>Résultat n°2:</u> La Biodiversité est conservée et utilisée de façon durable dans 10 groupes de Forêts Sacrées	*Réalisation des études sur la diversité biologique de 24 forêts sacrées ;  *Réalisation de 20 cartes de délimitation et d'occupation des forêts sacrées;	60
3	<u>Résultat n°3:</u> Des modèles d’utilisation durable autour des forêts sacrées sont mis en œuvre en guise de démonstration	*Elaboration d’un KIT de promotion du Garcinia Kola	30

--	--	--	--

b) Exécution financière

**Tableau 27 : Exécution financière du PIFSAP**

Sources	Montants programmés	Engagement	Taux Eng.(%)	Décaissement	Taux Décais(%)
<b>BN</b>	<b>30</b>	0	0	0	0
<b>GEF</b>	<b>310</b>	144,924	46,75	144,924	46,75
<b>PNUD</b>	<b>100</b>	29,305	29,30	29,305	29,30
<b>Communes</b>	<b>200</b>	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>640</b>	<b>174,279</b>	42,49	<b>174,279</b>	42,49

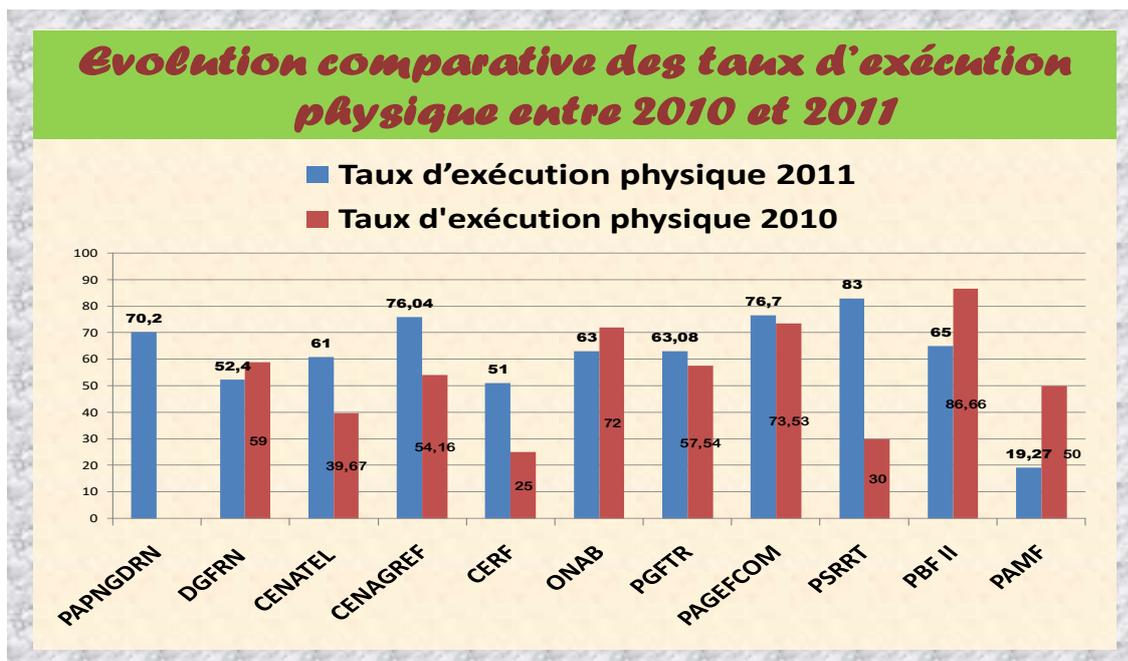
c) Principales difficultés

Les principales difficultés du PIFSAP au cours de cette première année sont relatives à la non mobilisation des contributions des mairies conformément aux accords de partage de coût, à la non disponibilité de la contrepartie du Gouvernement et au manque de locaux pour abriter l'équipe de gestion du projet.

d) Approches de solutions

Pour palier ces problèmes, il est envisagé de poursuivre les échanges avec les mairies et de suivre la mise en œuvre des recommandations du Comité de Pilotage du Projet.

Les différentes réalisations du PNGDRN sont illustrées par le diagramme ci-après.



**Figure 11 : Evolution comparative physique du PNGDRN de 2010 à 2011**

Ce diagramme montre que la plupart des structures du PNGDRN ont enregistré des meilleurs taux d'exécution physique par rapport à l'année 2010.

## **VII. POINT DE L'EXECUTION DES PAF**

La loi 93-009 portant Régime des Forêts en République du Bénin dispose que toutes les forêts classées et forêts du domaine protégé doivent être impérativement dotées de Plan d'Aménagement Participatif (PAP). Depuis lors, l'Administration Forestière à travers plusieurs projets et programmes a élaboré plusieurs PAP pour les forêts classées.

Au cours de l'année 2011, le processus d'élaboration des plans d'aménagement des forêts classées de Ouénou- Bénou, Alibori Supérieur, Trois Rivières, Dogo-Kétou et de révision du plan d'aménagement de la forêt de Tchaourou Toui kilibo a été bouclé ; Ces cinq (05) plans ont été validés et adoptés en conseil des Ministres. La signature des contrats de gestion desdits plans a eu lieu officiellement le 16 décembre 2011 à Bembèrèkè.

Au total sur les 46 forêts classées, on dénombre 26 forêts qui sont dotées de PAF.

Le tableau ci-dessous fait le point des PAPF pour les Forêts classées, Périmètres de reboisement et Parcs Nationaux du territoire national.

**Tableau 28 : Point des Plans d'Aménagement Participatif des Forêts du domaine classé de l'Etat**

<b>Forêts Classées, Périmètres de Reboisement, Parcs Nationaux</b>	<b>Existence de PAPF</b>	<b>Observation</b>
FC Alibori supérieur	Oui	Elaboré en 2011
FC de Dogo	Oui	Elaboré en 2011
FC de Kétou	Oui	Elaboré en 2011
FC Ouénou Bénou	Oui	Elaboré en 2011
FC Trois Rivières	Oui	Elaboré en 2011
FC Tchaourou	Oui	Révisé en 2011
FC de Toui-Kilibo	Oui	Révisé en 2011
FC Ouémé Supérieur	Oui	Révision en cours
FC de N'Dali	Oui	Révision en cours
FC Kouandé	Non	Elaboration en cours
FC Mékrou	Non	Elaboration en cours
FC Dan	Non	Elaboration en cours
FC Ouémé Boukou	Non	Elaboration en cours
FC Sota	Oui	Révision en cours
FC Gougoun	Oui	Révision en cours
FC Agoua	Oui	Documents de PAPF disponibles mais non adoptés en Conseil des Ministres
FC Wari-Marou	Oui	
FC Monts Kouffè	Oui	
FC Logozohè	Non	Nécessité d'élaboration
FC Savalou	Non	Nécessité d'élaboration
FC de Sakété	No	Nécessité d'élaboration
FC de Dassa-Zoumè	Non	Nécessité d'élaboration

FC de Tchatchou	Non	Nécessité d'élaboration
FC de Bassila	Oui	Non adopté en Conseil des Ministres
FC de Pénessoulou	Oui	Nécessité de révision
FC de Soubroukou	Non	Nécessité d'élaboration
FC de Sérrou	Non	Nécessité d'élaboration
FC de Bellefougou	Non	Nécessité d'élaboration
FC de Kilir	Non	Existence de draft de PSG
FC de Taneka	Oui	Non adopté en Conseil des Ministres
FC de Birni	Non	
FC de Atchéribé	Non	Installation plantations ONAB
FC de Lama	Oui	Plantations ONAB
FC de Agrimey	Oui	Plantations ONAB
FC de Djigbé	Oui	Plantations ONAB
FC Bonou	Non	Plantations ONAB
FC de Itchède-Toffo	Oui	En cours de mise en oeuvre
FC de Ouèdo	Oui	En cours de mise en oeuvre
FC de Sèmè	Non	Nécessité d'élaboration
FC de Pahou	Oui	En cours de mise en oeuvre
FC de l'Atlantique	Non	Très dégradée et occupée
PARC N. du W	Oui	
PARC N. Pendjari	Oui	
PR de Natitingou	Non	Nécessité d'élaboration
PR de Abomey	Non	Existence de draft de PSG
PR de Parakou	Non	Existence de draft de PSG

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le secteur forestier génère annuellement une grande quantité de données et d'informations sur la gestion des ressources naturelles. Le présent rapport a présenté les réalisations globales au niveau des différentes structures de la DGFRN. Les informations spécifiques et détaillées sont décrites dans les rapports des structures de la DGFRN.

Les différentes réalisations des Projets et programmes et les taux d'exécution physique et financière respectifs témoignent des efforts accomplis au cours de cette année.

De l'analyse des résultats au titre de l'exercice 2011, on note globalement, une augmentation du volume de produits forestiers exploités ou ayant fait objet de contentieux. Cette situation justifie l'amélioration des recettes forestières qui passent de **2 230 038 560 FCFA** en 2010 à **3 544 077 707 CFA en 2011**, soit une augmentation de **58,92%**.

Pour améliorer d'avantage les performances au sein du secteur, il urge de relever les défis majeurs qui sont :

- poursuivre le processus d'élaboration et de mise en œuvre des Plans d'Aménagement ;
- équiper les CTAF afin de renforcer leur fonctionnement ;
- améliorer le système de collecte de données sur les feux de végétation et l'organisation des campagnes nationales d'allumage des feux précoces ;
- réglementer l'exportation des PFNL ;
- équiper en matériel, infrastructures et en personnel, les brigades forestières surtout celles du port, de l'aéroport et de la gare ferroviaire.

# Annexe: Organigramme de la DGFRN

Légende

Lien hiérarchique —

Lien fonctionnel ·····

